

Bulletin de la

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Montréal
17e année, n° 2
Juin 1983



*J'écoute la pluie s'endormir dans la neige
et les herbes se tapir chez les morts
j'écoute aussi le temps qui me dure*



Ministère des
Affaires culturelles
Bibliothèque nationale du Québec

Tiré de : *Vingt-quatre murmures en novembre* de Jacques Brault, gravure
de Janine Leroux-Guillaume, 1980.



*J'écoute la pluie s'endormir dans la neige
et les herbes se tapir chez les morts
j'écoute aussi le temps qui me dure*

 Bibliothèque nationale du Québec

Montréal — 17^e année, n° 2 — Juin 1983

Éditeur:
Jean-Rémi Brault

Directeur et rédacteur en chef:
Louis Chantigny

Adjoint au rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
Louis Bélanger

Directeur de la photographie:
Jacques King

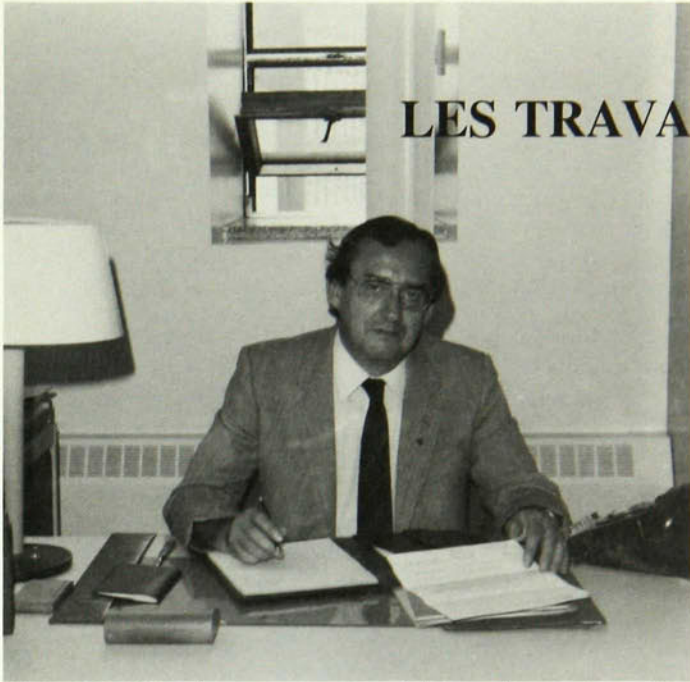
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement n° 1503
Dépôt légal — 3^e trimestre 1983
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0045 — 1967

Reproduction autorisée des textes non
copyright, sur demande et mention de
l'auteur et de la source. Les articles pu-
bliés n'engagent que leurs auteurs.

LE BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈ-
QUE NATIONALE DU QUÉBEC est
publié trimestriellement. Il est distribué
gratuitement à titre personnel. On peut se
le procurer en adressant sa demande à la
Bibliothèque nationale du Québec.
Service de l'édition
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3K6

SOMMAIRE

		Pages
Les travaux de bibliothéconomie: un travail d'équipe	Jean-Rémi Brault Conservateur en chef	3
Lorsque notre littérature était jeune	Willie Chevalier	5
Une étoile filante au ciel de l'édition	Roger Duhamel	8
Une vie consacrée à la bibliothéconomie	Jean-Rémi Brault Conservateur en chef	12
Émile Nelligan	Pierre de Grandpré	13
Les formateurs d'une certaine élite d'aujourd'hui	Richard Thouin Bureau de la conservation	14
Un Québécois du XIX ^e siècle	Roland Auger Développement des collections et de la conservation	15
Michelle Le Normand entre Albert Lozeau, Georges Monarque et Léo-Paul Desrosiers	Pierre de Grandpré	16
La collectivité bénéficie d'un nouvel instrument de recherche	Yvan Lamonde	19
Dictionnaire des écrivains québécois contemporains	Lise Lavigne Bureau de la biblio- graphie courante	22
Un legs testamentaire des plus riches	Jean-Rémi Brault Conservateur en chef	23
Le développement des collections à l'heure du XXI ^e siècle	Lise Bergeron Service des acquisitions	24
L'imprimé au Québec	Pierre Mailloux Bureau de la biblio- graphie rétrospective	26
L'estampe originale, une prise de position	Guy Langevin Vice-président Conseil de la gravure du Québec	28
Identification des monographies imprimées éditées avant 1801	Denis Houde Bureau de la biblio- graphie courante	31
Traitement normalisé des partitions musicales	Hélène Boucher Bureau de la biblio- graphie courante	32



M. Jean-Rémi Brault, conservateur en chef, à son bureau du pavillon Marie-Claire-Daveluy. (Photo Jacques King)

LES TRAVAUX DE BIBLIOTHÉCONOMIE: UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

par Jean-Rémi Brault

Première partie

Le mandat confié par le législateur à la Bibliothèque nationale du Québec est le même que celui qui a été confié à toutes les autres institutions similaires. Pour accomplir ce mandat, la Bibliothèque nationale requiert un personnel relativement nombreux et particulièrement qualifié.

Même si, à certains égards, les tâches de ce personnel sont semblables à celles qui sont accomplies dans toutes les bibliothèques, il est certain que le caractère spécifique de cette institution nationale apporte une collaboration particulière à tous les travaux. Les services de référence sont forcément différents. Surtout les travaux relatifs à la préparation de la bibliographie nationale requièrent l'application rigoureuse des règles internationales dans le domaine de la description bibliographique. L'application du dépôt légal et la conservation des documents, qui caractérisent les bibliothèques nationales, exigent d'être définies et revues périodiquement.

Ces grandes fonctions, déjà proposées par l'UNESCO à toutes les bibliothèques nationales, doivent être adaptées aux circonstances concrètes de chaque institution nationale. Elles doivent être redéfinies en fonction de coordonnées, sinon de contraintes locales.

Le personnel de la Bibliothèque nationale a donc été invité depuis quelques années à poursuivre un certain nombre d'études, à participer à l'élaboration de définitions, de politiques, de projets. Ces travaux, marginaux par rapport à la tâche principale, mais intégrés à celle-ci, ont impliqué successivement un grand nombre de professionnels et un certain nombre de techniciens. Ils n'ont surtout pas concurrencé les tâches principales de chaque personne.

Sans être exhaustif, un bilan néanmoins révélateur

L'objectif du présent article consiste donc à dresser un bilan de cette activité poursuivie à la Bibliothèque natio-

nale. Bilan sans doute non exhaustif, mais qui indique l'ampleur et l'importance que la Direction accorde à ces travaux.

S'agit-il de recherches en bibliothéconomie? Il serait sans doute prétentieux de coiffer tous ces travaux du titre ronflant de « recherches bibliothéconomiques ». Car, nous admettons volontiers que « *le sens du mot recherche est galvaudé* ». ¹ Et nous croyons qu'il faut trouver « *une définition conforme à la réalité bibliothéconomique québécoise* ». ² Une définition qui corresponde à la réalité concrète de chaque bibliothèque et de chaque centre d'information. Mais ces recherches elles-mêmes doivent être poursuivies par des membres de cette profession, convaincus de l'importance de leur démarche. Et il arrivera peut-être que, à l'instar de monsieur Jourdain, certaines personnes poursuivront des recherches sans en prendre conscience.

C'est dans ce contexte que nous avons réfléchi à la situation précise qui prévaut à la Bibliothèque nationale. Et nous avons dressé un bilan des travaux poursuivis dans cette institution nationale par des membres du personnel.

Car, c'est bien d'un bilan dont il sera question dans le présent article. Bilan sommaire, bien sûr, qui tient compte des objectifs et des limites en espaces du *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*. Mais, bilan tout de même.

Dans le cadre de cet article, ces travaux dont il s'agit cherchent des solutions concrètes à des problèmes réels. Ces solutions sont obtenues par l'observation systématique.

1. BACHAND, Michelle et KLOCK, Buddhi. « État de la recherche en bibliothéconomie et en science de l'information au Québec : résultat d'un sondage », *Argus*, vol. 10, nos 3-4, mai-août 1981, p. 75. Voir aussi: LALIBERTÉ, Madeleine. « État de la recherche en bibliothéconomie et en science de l'information au Québec : résultat d'un sondage » (partie 2), *Argus*, vol. 10, no 5, septembre-octobre 1981, pp. 99-103.

2. *Ibid.*

que, l'expérimentation et le raisonnement. Et dans la mesure où ces travaux sont poursuivis avec méthode, selon des procédés et des techniques éprouvés, dans la même mesure la connaissance nouvelle sera importante et valable. Et dans ce sens, il s'agit d'une forme de recherche expérimentale, pratique, qui peut se définir «*any systematic quest for knowledge that is characterised by disciplined inquiry.*»³

Destinés à solutionner un problème bien identifié, à améliorer une situation, à atteindre plus sûrement un objectif, ces travaux sont conduits sérieusement, avec méthode.

«*Sans entrer dans les méandres de distinctions qui seraient finalement assez académiques, on peut dire que deux grands types d'activités se partagent l'ensemble de l'action des ministères (du gouvernement québécois) en matière de recherche scientifique. Il y a d'abord la recherche dont les ministères ont besoin pour pouvoir assumer adéquatement leurs missions propres (...). Le second type de recherche gouvernementale recouvre l'ensemble des initiatives prises par les ministères pour assurer et promouvoir le développement des domaines d'activités qui se rattachent à leurs champs respectifs de responsabilité et de juridiction.*»⁴

C'est vraiment pour «*assumer adéquatement*» sa mission propre, remplir le mandat qui lui a été confié par le législateur que la Bibliothèque nationale doit, de toute nécessité, poursuivre ces travaux. Pourtant d'autres raisons militent en faveur de l'implication du personnel dans l'élaboration de ces travaux.

À la recherche de méthodes originales

À cause de sa mission, à cause aussi du rôle qu'elle doit jouer et de l'influence qu'elle doit exercer au sein des réseaux de bibliothèques, la Bibliothèque nationale doit développer des expertises, découvrir des méthodes originales, solutionner des problèmes selon des schèmes non explorés. Si les problèmes administratifs se ressemblent forcément d'un type de bibliothèque à un autre, les problèmes strictement bibliothéconomiques d'une bibliothèque nationale revêtent souvent une coloration particulière et exigent des solutions originales.

Déjà, les très nombreux articles qui, depuis quelques années, ont été publiés dans les périodiques spécialisés sur les bibliothèques nationales constituent, en eux-mêmes, autant d'exemples de cette réflexion féconde.

Ainsi, dans un récent article, Maurice Line, de la British Library Lending Division, disait de la recherche dans les bibliothèques nationales, qu'elle est «*a possible function, which may however be performed in other ways and other*

places than the national library».⁵ Mais il s'empressait d'ajouter: (The National Library) «*must in any case carry out research for its own purposes.*»⁶

Nos collègues français ne pensent pas différemment. Dans un texte élaboré à l'occasion de la préparation du Colloque national sur la recherche et la technologie, en janvier 1982, une collègue parlait de la Bibliothèque nationale de Paris en ces termes:

«*La richesse comme la diversité de ses fonds accumulés depuis des siècles, sans cesse enrichis par l'apport du dépôt légal (...) nécessitent un recours permanent à la recherche et aux techniques modernes pour lui permettre de remplir pleinement son rôle dans les trois domaines essentiels qui sont les siens: conservation, communication, exploitation de ces documents de toute nature.*»⁷

Ces travaux favorisent le développement intellectuel du personnel, les incitent à garder le contact avec les organismes et les périodiques spécialisés. Les professionnels, entre autres, ont reçu une formation universitaire qui les rend aptes à assumer des travaux spécialisés dans la ligne de leurs études académiques. Est-il même exagéré d'affirmer que ces professionnels sont des universitaires qu'anime un souci de perfectionnement constant. C'est, du moins, l'opinion du directeur de la Library of Congress, Dr Daniel Boorstin:

«*If librarians cease to become scholars in order to become computer experts, scholars will cease to feel at home in our libraries; and then our whole citizenry will find that our libraries add little to their view of the world, but only reinforce the pressures of the «imperial instant everywhere».*»⁸

En permettant aux professionnels de maintenir un niveau intellectuel digne de la formation qu'ils ont reçue, en les invitant à participer à ces travaux reliés à la tâche spécifique qui leur a été assignée, nous aidons cette institution nationale à atteindre ses principaux objectifs.

Les cinq grand pôles

Or, même quelquefois formulées de façon différente et selon des ordres variés, tous les spécialistes acceptent que ces fonctions se regroupent autour des pôles suivants:

- «*choix et acquisition de la documentation*;
- «*conservation de cette documentation*;

5. LINE, Maurice B. «The Role of National Libraries: a Reassessment», *Libri*, 1980, vol. 30, no 1, p. 13.

6. *Ibid.*

7. LAMBERT, Monique. «La Bibliothèque nationale et la recherche», in *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, no 114, 1er trimestre 1982, p. 7.

8. *Information for the 1980's*. Final report of the White House Conference on Library and Information Sciences. Washington, D.C., 1980, p. 251.

3. BUSH, Charles H. «Research Methods», *Encyclopedia of Library and Information Science*. New York, Marcel Dekker, 1978, vol. 25, p. 254.

4. LAURIN, Camille. *Pour une politique québécoise de la recherche scientifique*. Québec, Éditeur officiel, 1979, p. 77.



Lors d'une réunion qui regroupait plusieurs hommes-clés de l'édition québécoise, on retrouve dans l'ordre habituel J.-Z.-Léon Patenaude,

Raymond Carignan, Pierre Tisseyre, Jacques Hébert, Roland Sasseville, Victor Martin. (Photo André Hébert)

Pierre Tisseyre, éditeur *LORSQUE NOTRE LITTÉRATURE ÉTAIT JEUNE*

par *Willie Chevalier*

Aux Éditions Pierre Tisseyre M. Jean-Pierre Guay, lauréat en 1974 du Prix du Cercle du Livre de France, fondé par M. Tisseyre, vient de publier sous le titre de *Lorsque notre littérature était jeune*¹ des propos du même M. Tisseyre qu'il a recueillis et qu'il présente avec une bienveillance qui se comprend.

L'ouvrage se divise en quatre parties et la première, d'une soixantaine de pages, porte sur la vie de M. Tisseyre «de la naissance à la guerre: 1909-1945». Il n'est pas du tout sans

intérêt de connaître les réactions d'un jeune Français qui voyait venir la guerre et la fit durant 55 heures, «c'est-à-dire le temps durant lequel nous nous sommes battus», pour passer ensuite cinq ans de captivité en Allemagne.

Il y a été interrogé par la Gestapo qui a torturé son père, mort quelques jours seulement avant la fin. Pendant ce temps, comme si cela ne suffisait pas, la mère et une soeur de M. Tisseyre étaient arrêtées à la Libération, dénoncées par le maire du patelin où elle avait sa petite maison de campagne et où elle vivait parce que c'était plus facile qu'à Paris. «Il y avait à cette époque une atmosphère de terreur, de règlements de compte», les nazis y ayant

provoqué une sorte de guerre civile parallèle à la guerre mondiale. M. Tisseyre a de peine et de misère réussi à faire libérer sa mère et il raconte tout cela à M. Guay sur le ton tranquille d'une conversation de salon, sans vantardise, avec un accent de vérité qui ne trompe pas.

Dans les quelques dernières années d'avant-guerre, M. Tisseyre avait vécu des aventures plus ou moins rocambolesques ainsi qu'il en arrive à tous les jeunes gens qui, par goût ou nécessité, veulent se débrouiller tout seuls autant que possible.

Échec à New York, succès à Montréal

La deuxième partie, c'est l'histoire du Cercle du Livre de France après

1. GUAY, Jean-Pierre. *Lorsque notre littérature était jeune*. Propos de Pierre Tisseyre recueillis et présentés par Jean-Pierre Guay. Montréal, Pierre Tisseyre, CLF, 1983. 264 p.



Pierre Tisseyre (© Photo Gaby)

quelques tentatives courageuses mais vouées à l'échec dans l'industrie de la presse.

Le Cercle est au vrai né à New York. M. Tisseyre s'y est associé et bientôt la succursale montréalaise a réussi mieux que le siège social.

L'embaras d'un choix trop riche

C'est un fait que l'interlocuteur de M. Guay choisissait très bien les « livres du mois » offerts aux membres du Cercle. « C'était relativement facile, dit-il modestement, car il paraissait sans cesse de très bons livres et les éditeurs français collaboraient en m'envoyant un jeu d'épreuves de leurs meilleurs romans. » Au contraire, précisément à cause de la pléthore de bons ouvrages, le choix devait être difficile. D'autant plus que plusieurs écrivains, et non des moins prestigieux, se voulaient « engagés », mettaient la littérature au service de passions qu'ils appelaient des idées. On peut croire que beaucoup de lecteurs n'y ont vu que du feu, la valeur littéraire du livre éclipsant souvent, et heureusement, le « message » plutôt uniforme.

Depuis longtemps M. Tisseyre rêvait de pratiquer le métier d'éditeur auquel certaines de ses occupations d'avant-guerre l'avaient préparé. Ayant gagné en 1944 le prix Cazes, nullement négligeable, pour son livre, *55 heures de guerre*, il voulait aussi créer à son tour un prix littéraire. Il y

réussit en 1949. Le montant, 500 \$, peut sembler dérisoire. Il y a trente ans c'était beaucoup. En doutez-vous, homme jeune? Renseignez-vous sur les prix, à l'époque, du boeuf, du homard, des cigarettes, d'une voiture, d'un gallon d'essence, d'un complet fabriqué sur mesure par un bon tailleur, etc.

Sauf un ou deux noms de personnalités dont on n'aurait pas pensé qu'elles s'intéressassent à la littérature, la liste des jurys de M. Tisseyre témoignant d'un heureux sens de l'équilibre. Et si l'on pouvait se trouver en désaccord avec eux, force est de reconnaître qu'ils n'ont pas couronné de navet. Leur discernement vaut bien, toutes choses égales d'ailleurs, celui des Goncourt par exemple.

Épris de ce qu'il appelle l'édition culturelle, M. Tisseyre devait en vivre ainsi que sa famille et sa maison. Il a donc imaginé, et alors dans un but essentiellement lucratif, qui n'est pas déshonorant, un Cercle du Livre romanesque allant de pair avec la publication d'ouvrages utilitaires promis au rancart, à l'oubli, après leur popularité fugace.

Tisseyre, l'écrivain, se livre

C'est surtout dans la deuxième partie que se livre l'écrivain Pierre Tisseyre. N'ayant pas lu *55 heures de guerre*, carence à laquelle il est aisé de suppléer, je ne saurais en parler. Mais j'admire que l'écrivain-éditeur confie: « *Le premier chapitre, si je ne l'ai pas recommencé 200 fois, je ne l'ai pas recommencé une seule. J'ai calculé une fois que j'avais noirci 300 pages pour arriver à trouver le ton du départ. Et j'ai dû noircir au moins 3 000 pages pour arriver à écrire le livre tout entier.* » Si le résultat n'est pas à la hauteur de cet effort, celui-ci témoigne d'une conscience professionnelle qu'il convient de citer en exemple aux étudiants, à quiconque veut devenir écrivain. Et aux gens qui n'ont jamais pensé qu'il a fallu « travailler » un texte pour qu'ils le lisent et le comprennent sans peine.

Le chapitre 9 de la deuxième partie répond à des questions sur le financement et le fonctionnement des « clubs de livres ».

La troisième partie s'intitule « un éditeur au service de sa profession » et M. Tisseyre y évoque son rôle dans les diverses associations auxquelles il s'est dévoué et s'étend notamment sur le rôle de l'État et la nécessité de « *remplacer le marché qui nous manque* ».

Ne discutons rien de tout cela, encore qu'il devienne fatigant d'entendre tout le monde réclamer tout de l'État et du même souffle se plaindre dans les journaux et à la radio-télévision de ses prélèvements sur nos revenus. On veut bien que le gouvernement accorde des bourses aux artistes (dont les bons écrivains, en tout cas ceux qui promettent), des subventions aux éditeurs. En particulier si ça ne nous coûte rien en théorie, comme à l'origine du Conseil des Arts doté d'un fonds impressionnant à l'occasion d'une manne. Mais il est une question capitale qu'à mon souvenir on n'a jamais posée. Tout pouvant arriver, supposons qu'un artiste et son marchand de tableaux, un romancier et son éditeur deviennent millionnaires grâce à une oeuvre exécutée ou écrite et publiée à la faveur (partielle si l'on veut) d'une bourse, d'une subvention. Le montant en sera-t-il remboursé pour que d'autres en profitent? Ce serait équitable...

L'éditeur se fait critique

Dans la quatrième partie M. Tisseyre se transforme en critique de ses auteurs. Il aime tout particulièrement André Langevin et François Aquin. Dans le premier il voit « *le plus grand écrivain québécois... le seul... qui aurait une vraie chance d'obtenir le prix Nobel de littérature* ». Ainsi soit-il. Quant à Aquin, avec lequel M. Tisseyre a eu des démêlés dont le compte rendu amuse, il serait le seul rival que Langevin considère comme son égal tandis que pour ce dernier « *Langevin était presque un maître* ».

Chez Claire Martin l'éditeur semble, sans injustice, louer d'abord et surtout le noble souci de la forme. Elle possède d'autres qualités qui font souhaiter qu'elle nous offre d'autres romans rédigés avec plus de sérénité qu'autrefois, soit dit en sachant qu'il serait présomptueux et vain de vouloir indiquer à une romancière où puiser son inspiration.

Parlant de son écurie, M. Tisseyre semble attacher une importance exagérée au fait que certains de ses auteurs soient étudiés dans les « cégeps ». Cela peut rassurer le gérant de sa banque mais ne prouve exactement rien. En France, de grands écrivains sont bannis des manuels les plus en vogue et de l'enseignement pour des motifs tout à fait étrangers à la littérature. Et chez nous 99.99 p.c. des « cégepiens », c'est infiniment probable, n'ont jamais entendu parler de Paul Morin, René Chopin, Guy Delahaye; d'un critique égal aux meilleurs de la France de 1983, René Garneau, — mais c'est un peu sa faute puisqu'il ne publie pas de livre. Et commencerait-on (peut-être...) à rendre justice à Victor Barbeau s'il n'était devenu, il y a quelques années et sans l'avoir cherché, une demi-vedette de la télévision? De même, avant ses succès de 1940 à la radio, qui dans le bon peuple s'était avisé qu'en Louis Francoeur nous avions un journaliste de la qualité du grand Jules Fournier et de son ami (à Fournier...), le bienfaisant Olivar Asselin?

Il y avait en M. Tisseyre — il y a plutôt car il est heureusement vivant et aux dernières nouvelles bien portant — un bon juge des lettres. Ce qui ne lui a sûrement pas nui dans l'édition. Il a publié l'esprit et les yeux grand ouverts *La nouvelle inquisition* de Paul Toupin, styliste remarquable quand il se surveille, et dont quelques pages des *Souvenirs pour demain* sont tout simplement extraordinaires. Il l'a fait probablement pour encourager Toupin, ce qui est bien et bon, probablement aussi dans le vague espoir de gagner de l'argent, ce qui est légitime, mais il savait que « *Toupin n'est pas un romancier* ».

Il n'ignorait pas davantage que plusieurs « romans » d'écrivains renommés ne sont en vérité que séduisants exercices de style, essais mal déguisés sous forme de fiction.

Lorsque notre littérature était jeune, titre accrocheur au goût du jour et de demain. La vérité, c'est que notre littérature est encore bien jeune quoique ses débuts datent de longtemps avant l'heureuse arrivée de M. Tisseyre au Canada, de bien avant 1960 et 1976, ces années que l'on dit charnières. La plupart de nos auteurs d'avant 1900 furent de simples « mainteneurs » et leurs éditeurs des risque-tout: les uns et les autres souvent héroïques, — pensez au charmant climat imprévisible et à l'ambiance intellectuelle...

Quelques mises au point

Peut-on faire d'autres observations? Walter Lippmann est mentionné en page 33; de voir son nom amputé d'un « p » et d'un « n » l'aurait outré. Page 81: Jacques de Lacretelle, en ce moment nonagénaire, a passé les années de guerre en France contrairement à Jules Romains qui de New York pourfendait les Allemands. Page 84: notre ami Roger Duhamel a dû s'étonner d'apprendre que *La Patrie*, où il brilla comme dans les autres journaux où il fut éditorialiste, était « *nationaliste à grand tirage* ». M. Duhamel était certes et reste nationaliste, mais *La Patrie!*...

On bute sur des anglicismes: « sur » le jury; « vicieusement » (viciously) pour méchamment, avec malveillance, haineusement, brutalement, violemment. Je ne pense pas qu'il soit fautif d'écrire qu'« *au Québec, il n'y pas vraiment de rapport entre le travail investi dans un livre et ce que ça rapporte à l'auteur* », mais la phrase est désagréable. Un ami m'a déjà demandé quand j'investirais dans une coupe de cheveux. J'ai calculé rapidement que ça ne me rapporterait exactement rien sauf que j'aurais l'air plus propre et me sentirais mieux peut-être, physiquement, dans ma



Jean-Pierre Guay (Photo Cercle du Livre de France)

peau. Mais si la visite au coiffeur — c'était l'hiver — me valait un rhume qui m'aurait empêché de travailler, j'aurais perdu mon investissement!

Les bons vieux prix d'autrefois

Quelque chose déplairait vraiment dans le livre de M. Guay, ou plus précisément dans les propos de M. Tisseyre, qu'il faudrait vite le pardonner, l'oublier, pour ne retenir que ces judicieuses remarques: « *On a aboli le moyen essentiel, le moyen le plus efficace de faire démarrer les bibliothèques privées. C'est le livre de prix. Quand l'enfant recevait des prix et rentrait chez lui avec cinq ou six bouquins, c'était l'embryon de sa bibliothèque à lui, c'était ses livres. Il les plaçait à côté de ses manuels scolaires qu'aujourd'hui on lui fournit gratuitement mais qui ne lui appartiennent plus. C'était comme ça que se constituaient les bibliothèques. Le gouvernement a choisi de supprimer le livre de prix. Ça me semble avoir été une décision dramatique quant à l'avenir culturel, quant à l'avenir d'une littérature québécoise* ». On devrait reproduire de temps à autre ces lignes, le samedi, dans les pages dites littéraires de nos grands quotidiens. **Mesdames et Messieurs Qui-de-droit** finiraient par comprendre.

Lorsque notre littérature était jeune recense les maisons d'édition qui proliférèrent au Canada français (c'est

Un centre de ralliement intellectuel UNE ÉTOILE FILANTE AU CIEL DE L'ÉDITION

par Roger Duhamel

plus tard qu'on a dit « au Québec ») durant près d'une décennie. Comme si l'on avait cru que la guerre se prolongerait indéfiniment et que par la force des choses nous monopoliserions le marché du livre français. En attendant la liquidation ou la faillite, quelques éditeurs et Lucien Parizeau, tout le premier, ont publié des textes de haute époque littéraire sur de beaux papiers bien illustrés. Parizeau n'avait d'ailleurs pas attendu la guerre pour se faire éditeur après un trop bref séjour météorique dans le journalisme. S'il est vrai qu'il a causé des ennuis à M. Tisseyre (qu'il faut croire), il restera en revanche dans les collections de *l'Ordre*, du *Canada* et d'autres journaux, sous la signature de Lucien Parizeau, des articles brillants comme on n'en n'écrit plus.

M. Tisseyre est décoré, sauf erreur, de l'Ordre du Canada. Il m'érigerait une promotion s'il voulait bien écrire une histoire de l'édition de langue française au Canada. S'il s'en abstient, nous lui devons quand même des remerciements.

À moins de se contenter d'être un simple comptoir où s'échangent des produits dans le plus total anonymat, une maison d'édition digne de ce nom ne peut manquer d'exercer une influence qui dépasse les considérations commerciales. Elle devient, par la nature même de son activité, un centre de ralliement intellectuel, un pôle d'attraction qui capte, si elle ne les oriente, les idées et la sensibilité d'une époque. On n'exagérera jamais le rôle immense et profond joué depuis de nombreuses années par l'entreprise Gallimard, et ce n'est là qu'un exemple retenu entre plusieurs autres.

À notre échelle, nous avons également connu de ces foyers d'animation culturelle. Sans remonter jusqu'à quelques écrivains qui réchauffaient leurs espoirs au siècle dernier dans la librairie d'Octave Crémazie, les aînés n'ont pas oublié la tentative audacieuse d'Albert Lévesque, au début des années trente. On n'a sûrement pas rendu un suffisant hommage à ce pionnier entêté qui nous fit connaître Louis Dantin, Jovette Bernier, Rex Desmarçais, Dion-Lévesque, Robert Rumilly et plusieurs autres écrivains plus ou moins oubliés.

Il y a eu Bernard Valiquette

Au terme de cette décennie, ce fut au tour du pittoresque Bernard Valiquette de reprendre le flambeau — le fardeau serait un mot plus juste... Logé lui aussi rue Saint-Denis, artère privilégiée, il connaîtra, pour une part à la faveur de la guerre et de la rupture temporaire des relations franco-québécoises qui devait s'ensuivre, un succès éclatant et malheureusement éphémère. Un jet d'eau qui montait n'est pas redescendu... ou plutôt il s'est changé en vapeur dans l'exaltation de ces années agitées. Je n'ai jamais oublié ce que me disait un jour Edouard Montpetit, qui compta parmi ses premiers auteurs: «*Ce petit Valiquette, j'ai un faible pour lui, il a de l'étoffe!*»

D'autres maisons voient le jour. Je pense aux Éditions de l'Arbre, une initiative ambitieuse née de la collaboration de mon ami disparu, Robert Charbonneau, et de Claude Hurtubise, qui se fit un nom dans le métier. L'aventure de Lucien Parizeau sera de brève durée, mais on s'en souvient grâce aux *Îles de la nuit* de mon cher Alain Grandbois. Pourquoi mener plus avant cette nomenclature quand il ne s'agit ici que de ramasser quelques remarques en marge du bilan des Éditions du Jour qu'a dressé avec autant de ferveur que de minutie Claude Janelle, un jeune écrivain porté, comme il se doit à son âge, à l'admiration et à la crédulité (*Les Éditions du Jour, une génération d'écrivains*, Cahiers du Québec, collection « Littérature », Hurtubise HMH, Montréal, 1983).¹ Cette étude opportune contient des pièces docu-

1. JANELLE, Claude. *Les Éditions du Jour: une génération d'écrivains*. Préface d'André Major. Montréal, Hurtubise HMH, 1983. 338 p. (Cahiers du Québec. Collection littérature).



Claude Janelle (Photo Hurtubise HMH)

mentaires précieuses pour la connaissance de la chose écrite dans notre milieu.

Il me demeure toutefois difficile de ne pas éprouver un certain malaise à la lecture de cet ouvrage très probe, mais dépourvu d'unité organique. L'auteur y traite tout à la fois et un peu pêle-mêle d'un homme, M. Jacques Hébert, des éditions qu'il a créées et dirigées pendant une quinzaine d'années, et enfin des différents écrivains qui ont fait paraître leurs oeuvres sous l'estampille du Jour. Nous passons d'un sujet à l'autre sans aucun ordre apparent et cet éparpillement ne laisse pas d'être agaçant.

Jacques Hébert, un remarquable communicateur

Peu d'hommes ont possédé autant d'attributs que M. Hébert pour conférer du rayonnement aux diverses initiatives auxquelles il s'est prêté. Ce licencié des HEC a toujours su protéger en lui des parties de poète. Il est un remarquable communicateur, aussi bien par la parole que par la plume. Avec un instinct sûr et peut-être inconscient, car il serait disgracieux de lui imputer quelque penchant démagogique, il est prompt à épouser les réactions généreuses et superficielles d'un public empressé à reconnaître en lui un justicier sans peur et sans reproche. Ce paladin souriant de l'équivoque altière sait comme pas un faire vibrer les coeurs en jetant le doute sur la culpabilité d'un assassin ou en s'apitoyant sur les détresses du tiers-monde.

Journaliste d'occasion dans la foulée de ses pérégrinations de grand voyageur — «rien que la terre», a-t-il dû répéter après Morand —, écrivain doué qui se serait davantage affirmé s'il eût approfondi son sillon, il était normal, presque inévitable, qu'il songeât un beau jour à se tourner vers l'édition. Il le fit avec l'élégance et le panache qui lui sont propres et le rendent attachant même à ceux qui ont l'outrecuidance de faire des réserves sur la pertinence de certaines de ses



Jacques Hébert (Photo André Larose)

démarches. Autour de lui affluent spontanément des jeunes gens mordus de la tarentule littéraire et à qui il n'eut aucun mal à faire partager son contagieux enthousiasme.

Pendant plusieurs années, les Éditions du Jour publient à un rythme d'enfer. J'ignore si M. Hébert a refusé beaucoup de manuscrits, mais je constate à la lecture des ouvrages imprimés qu'il en a lancé un bon nombre qui ne méritaient pas cette bonne fortune prématurée! C'est là une politique d'accueil qui ne réunit pas tous les

suffrages, mais qui n'est nullement déshonorante. Il n'empêche que cette indulgence excessive dessert à la longue la littérature; elle aboutit sûrement à plus ou moins brève échéance à des lendemains qui déchantent...

L'histoire d'une démission...

Au mois d'août 1974, M. Hébert fait paraître un communiqué pour annoncer sa démission, sans fournir les raisons véritables de son départ. Il parle de recyclage personnel, de son désir



Yves Thériault (Photo Hurtubise HMH)



Gérard Bessette (Photo James Gauthier, Keystone Press Agency Ltd)



Victor-Lévy Beaulieu (Photo James Gauthier, Keystone Press Agency Ltd)

d'aborder d'autres projets, il remercie ses collaborateurs immédiats et ses auteurs, il ne témoigne d'aucune amertume à l'égard de qui que ce soit. Une page est tournée et vite au prochain chapitre !

La réalité n'est pas aussi limpide. Bien entendu, l'éditeur n'avait aucune obligation à procéder à une confession publique et à étaler ses embarras de trésorerie. Seul son banquier le sait... Si nous en apprenons aujourd'hui davantage, sans qu'on puisse être accusés de la moindre indiscretion, nous le devons à son rapport personnel et confidentiel, un document longtemps demeuré inconnu et reproduit in extenso par M. Janelle.

Il va de soi qu'il n'est pas dans nos intentions d'entrer dans les méandres de ces démêlés mercantiles. Il ressort des explications de M. Hébert qu'il n'eut qu'à se féliciter de son association financière avec M. Jacques Brilant. Ses déceptions datent de l'entrée en scène de la Fédération des caisses d'économie du Québec et du directeur de son contentieux, Me Claude Béland. Si l'on se fie à la relation circonstanciée de ce mémoire — il n'y a aucune raison sérieuse de le mettre en doute —, il ressort que les nouveaux venus, si excellents hommes d'affaires qu'ils aient cru être, se sont jetés à l'aveuglette dans un champ d'activité qui leur était entièrement étranger et où ils se sont comportés avec la maladresse de chiens dans une boutique de faïence. Aussi bien comment transformer en partenaires chaleureux et efficaces des amateurs de livres et des

teneurs de livres! Ils ne déchiffrent pas les mêmes caractères...

Ces questions de gros et petits sous!

Une fois admise cette différence fondamentale d'optique, il faut néanmoins éviter de tomber dans un angélisme puéril. Si le génie n'a pas de prix, nous vivons, hélas!, dans un monde où le papier, l'encre, les rémunérations, les commissions aux distributeurs et aux libraires, les redevances aux auteurs, les frais publicitaires ont un prix, et ce prix affiche une tendance irréversible à la hausse. Libre au pur M. Janelle de reprocher à la Fédération sa « vision mercantile », de la blâmer de se considérer comme un banquier « pour qui chaque investissement doit rapporter un profit ». Il n'en reste pas moins que les gens sérieux, qui se soumettent à la nature des choses plutôt que cultiver les fleurs chétives de l'utopie, ont parfaitement compris qu'il était du devoir de la FCEQ de vouloir avant tout « récupérer sa mise de fonds initiale et les prêts subséquents qui s'élevaient à environ un million de dollars ». Bigre, cet argent, c'était celui des sociétaires! Aurait-il été équitable qu'elle le sacrifiât d'un coeur léger pour satisfaire des ambitions littéraires dont il reste permis d'alléguer qu'elles n'étaient pas toutes solidement fondées? Je rappelle ici une vérité première, sans départager en aucune façon les responsabilités d'intervenants qui ne s'exprimaient pas dans le même langage.

Donc, après trois lustres, M. Hébert quitte le secteur de l'édition, sans au-

cune volonté de retour. Il n'est plus le jeune homme prolongé dont il a longtemps maintenu l'image, la rarefaction capillaire jointe à la lourdeur du regard lui ont conféré une allure de gravité digne d'un futur pair de la nation, il songe sérieusement à s'arrimer au navire canadien — « Bien sûr, je suis fédéraliste », proclame-t-il comme si nous en avions jamais douté! —, bref, il a compris que rien ne s'oppose à ce que des amitiés anciennes et fidèles soient lucratives, tout comme beaucoup de gens sont convaincus qu'une foi qui n'agit pas n'est pas une foi sincère... Désormais, pour le meilleur et pour le pire, M. Hébert appartient beaucoup plus à l'État canadien qu'à la littérature.

De Pierre Trudeau à Pierre Sévigny

La compilation attentive de M. Janelle passe en revue un bon nombre de quelque 900 publications de la maison, réparties en 21 collections. On aura deviné que toutes ne revêtent pas la même importance. Personne ne retiendra les livres pratiques et utilitaires auxquels doit se résigner tout éditeur soucieux de boucler ses fins de mois. Dans une catégorie voisine et aussi périssable se classent les livres d'actualité politique et c'est faire preuve d'une louable impartialité que publier concurremment un Marcel Chaput et un Pierre Trudeau, un Stanley Knowles et un Pierre Sévigny. Si ce n'est pas là de l'éclectisme...

La collection des Poètes du Jour n'ayant révélé, à deux ou trois exceptions près, aucun nom prometteur, la critique est tout à fait justifié de faire



Jacques Ferron et André Major (Photo James Gauthier, Keystone Press Agency Ltd)

porter le poids de son effort sur l'écurie des romanciers. C'est là qu'on peut trouver en effet le meilleur titre des Éditions du Jour à la gratitude des amateurs de belles-lettres. Comme il est question dans ce livre de «héros thériausiens» et de «l'entreprise poupartienne» (sic), on ne s'étonnera pas que je veuille inscrire de rapides réflexions découlant de l'analyse janellisante!

Il est évident que des aînés de qualité comme Yves Thériault et Gérard Bessette, Jacques Ferron et Marie-Claire Blais n'ont eu nul besoin de telle ou telle maison spécifique comme rampe de lancement. Leur talent seul suffisait à les imposer. Au demeurant, quand ils ont grimpé l'escalier de la rue Saint-Denis et pénétré dans le bureau du sympathique directeur, ils avaient déjà gagné leurs galons; ils les ont confirmés sous son égide, ce qui n'est négligeable ni pour l'un ni pour les autres.

Un nom à dégager: Victor-Lévy Beaulieu

Des noms les plus étroitement associés à la fortune de la maison, il faut dégager celui de Victor-Lévy Beau-

lieu, à la fois comme auteur et comme directeur littéraire. Quand son principal collaborateur le quitte à la suite d'une sottise prétention de ce dernier, M. Hébert, bon prince, lui rend un témoignage éclatant et fortement exagéré en voyant en lui «un des meilleurs écrivains qu'a produit le Québec jusqu'à ce jour»! Est-ce propos d'humoriste ou doit-on se demander jusqu'à quel degré d'égarement peut mener la cécité... ou l'astuce? M. Janelle se montre plus pondéré: après avoir noté le «comique gros et croustillant» de Beaulieu, il souligne malicieusement «son incapacité à conserver ses amitiés dans le milieu littéraire» et il reconnaît en lui un «maître dans l'art de dresser les uns contre les autres et de cultiver le paradoxe». Ce qui semble moins aimable que judicieux.

Sans doute serait-il vain de reprendre un à un les jugements, généralement modérés, du jeune historien des lettres. Il a certainement raison de souligner que M. Hébert «mise sur de jeunes romanciers qui en sont à leur première oeuvre d'imagination». Le malheur, c'est que tout indique que la chronologie a été trop souvent le critère déterminant. Les Radiguet ne courent pas les rues de Montréal! Il s'ensuit que le papier étant impuissant à se défendre, nous avons subi l'étréne de nombreux textes à peu près illisibles, souvent axés sur une démangeaison sexuelle infantile et recourant à une langue délibérément (?) débile, marinant dans la vulgarité épaisse et satisfaite. Dieu aidant, plusieurs de ces pseudo-romanciers pubertaires et incultes n'ont pas franchi l'étape du second roman.

Ce commentaire ne vise pas tous les romanciers de la maison ni sans doute la majorité d'entre eux. Il n'en est pas moins vrai que plusieurs de ces récits confondent prose et poésie (l'une et l'autre souvent frelatées) ou se limitent à n'être que des exercices d'écriture peu aptes à solliciter et à retenir l'attention des lecteurs. Le laboratoire, l'atelier, l'usine, c'est indispensable,



Marie-Claire Blais (Photo James Gauthier, Keystone Press Agency Ltd)

mais le public s'intéresse peu aux copeaux et aux brouillons informes! Je ne crois pas errer en soutenant que l'histoire accordera, au rayon du roman, une place plus importante au Cercle du Livre de France qu'aux Éditions du Jour. Sous la houlette autoritaire et avisée de Pierre Tisseyre et malgré d'inévitables dérapages vers la banalité, il reste qu'un André Langevin et une Claire Martin, un Jean Simard et une Maheux-Forcier détiennent une hypothèque plus forte sur la postérité que les auteurs de *Ma tite vache a mal aux pattes*, de *Z à A*, des *Confidences d'une prune* ou de *Johnny Bungalow*.

Une salutaire secousse littéraire

Une initiative née de la ferveur et de l'enthousiasme n'est jamais indifférente. En créant les Éditions du Jour, M. Hébert a secoué fort opportunément notre milieu littéraire. Par son entregent et son don de l'amitié, aussi par une certaine légende qu'il a toujours entretenue autour de sa personne, il a encouragé de jeunes écrivains qu'il a mis en orbite. Que certains parmi eux n'aient pas mérité de

Lucille Busseau

UNE VIE CONSACRÉE À LA BIBLIOTHÉCONOMIE

par *Jean-Rémi Brault*

décoller, lestés d'un trop mince bagage, c'est sans doute le fait de l'indulgence accueillante de son tempérament beaucoup plus encore que de la pauvreté de son sens critique. Il n'aura pas en tout cas à rougir de son passage dans les plaines arides de l'édition. Flanqué de son Sancho Pança — pour quoi pas notre ami Zénon-Léon! —, nous sommes plusieurs à conserver l'aimable souvenir d'un Don Quichotte à la poursuite des moulins à vent. Cela se passait bien avant qu'il ait entrevu dans les brumes outaouaises les tours rassurantes du Parlement.

À la fin du mois d'avril 1983, mademoiselle Lucille Busseau, bibliothécaire, quittait la Bibliothèque nationale du Québec après trente années de service ininterrompu. Au moment de prendre sa retraite, elle était la doyenne d'âge et d'années de service de notre institution, respectée de tout le personnel aussi bien pour sa compétence et sa culture que pour sa gentillesse et son respect des collègues. Lucille Busseau laisse le souvenir d'une collègue d'une qualité exceptionnelle.

Elle est entrée à ce qui s'appelait encore la Bibliothèque Saint-Sulpice le 1^{er} juin 1953. Et durant toute sa carrière, elle travailla au Service du catalogage et au Service de l'analyse documentaire. Spécialiste des problèmes de classification, elle accepta des responsabilités administratives, soit comme responsable du Service du catalogage, soit même comme coordonnateur par intérim des Services techniques.

Parcourir le « dossier » de Lucille

Busseau, c'est revivre trente années de cette institution nationale. Et en transcendance dans ce dossier, et en filigrane dans cette histoire, c'est la vie d'une personne qui non seulement a littéralement donné trente années de sa vie mais l'a fait dans le respect des autres, dans la compétence, dans la dignité du service.

Pour elle, la Bibliothèque nationale du Québec, c'est bien plus qu'un lieu de travail ou une source de revenus nécessaires, c'est une famille. C'est un lieu d'affection. C'est une occasion de servir une institution unique avec une dignité unique. C'est une occasion de servir le Québec.

Elle faisait partie de ces employés de l'État, plus nombreux que d'aucuns le pensent et le répètent, qui ont fait de leur vie un service et qui ont offert ce service à l'État. C'est pour ce service, vécu dans la compétence, c'est pour ce qu'elle fut comme collègue et compagne de travail, que nous conservons de Lucille Busseau un souvenir constant et reconnaissant.



Mademoiselle Lucille Busseau entourée des membres du Service de l'analyse documentaire à l'occasion d'une fête donnée en son honneur. On reconnaît dans l'ordre habituel Pierre Deslauriers, Lucille Busseau, Nicole Tremblay, Van

Khoa Nguyen, Lucie Pellerin, Pauline Lauzon, Danielle Pigeon, Sylvie Mailhot, Lise Brien Hamel, Ghislaine Bolduc Naïdoo, Noëlla Gravel. (Photo Jacques King)

Émile Nelligan

Pierre de Grandpré

Émile Nelligan



Pierre de Grandpré

Une brochure récente de la Bibliothèque nationale du Québec, consacrée à Émile Nelligan, présente, sur fond d'illustrations, quelques-uns des plus beaux poèmes et certains des plus beaux vers isolés du poète. Il s'agit d'un texte lié à une exposition qui a eu lieu antérieurement à la Place des Arts qui tentait de faire le relevé de la thématique de l'oeuvre. Les éléments de biographies qui suivent (1872-1941) résument déjà la vie tourmentée de Nelligan.

Cette publication, d'un niveau de qualité soignée est disponible, sur demande, au Service de l'édition.



Ministère des
Affaires culturelles
Bibliothèque nationale du Québec

Pour faire revivre Émile Nelligan dans le souvenir, il faut tenter de recréer une atmosphère familiale, de retracer l'histoire d'un quartier, de rappeler par l'image et le texte ce qu'était la vie morale et intellectuelle, à Montréal, au tournant du XX^e siècle.

Né la veille de Noël 1879 au 602, rue Lagachetière, dans une maison détruite par le feu il y a un demi-siècle, Nelligan, d'abord à l'actuel 3686, rue Laval, près du Carré Saint-Louis, puis au 3958 de cette rue, vit surtout avec sa mère, née Émilie Hudon, affectueuse, musicienne, et ses deux jeunes soeurs, Éva et Gertrude. À partir de ses premières années à l'école Olier, qu'il a fréquentée de six à dix ans, Nelligan, au détriment de ses études, est emmené en villégiature à Cacouna, notamment à la «Peck-a-Boo Villa», dès le début de mai. Le père, David, Irlandais anglophone, employé des postes, ne fait que passer au foyer familial: sa région d'inspection est la Gaspésie. Lorsque Émile signa ses premiers poèmes Émile Kovar, puis à l'occasion Émile Nelligan dans *Le Monde illustré*, ce fut, semble-t-il, pour marquer ses distances à l'égard d'un père qui eût bien voulu «asservir au réel» ce fils à son gré trop rêveur. C'est à peu près l'époque - l'été de ses dix-huit ans - où Émile, «marin profane», s'engage sur un bateau qui n'a rien du Vaisseau d'Or, découvrant au passage Liverpool, Belfast et peut-être Dublin. Ce père lui propose ensuite des emplois de commis-comptable. C'est qu'entretiens, c'est-à-dire de 10 à 17 ans, Émile avait fréquenté avec la même inconstance - et la même irrégularité dans ses notes - le Mont Saint-Louis (3 ans), le Petit séminaire de Montréal (3 ans), le collège Sainte-Marie (1 an) jusqu'à l'abandon complet de ses études coïncidant avec son entrée à l'École littéraire de Montréal (février-mars 1897). Il y retrouve Joseph Melançon (futur Lucien Rainier) rencontré au collège Sainte-Marie où il était en rhétorique alors que Nelligan y reprenait sa syntaxe, ainsi que des amis plus intimes: Charles Gill et surtout Arthur de Bussières. Il y triomphe un soir de mai 1899. Le 9 août de cette année-là, malade, surmené, il est conduit à la Retraite Saint-Benoît. Il ne restera plus de lui, dès lors, que son oeuvre.

J.E.C. et Vie étudiante

LES FORMATEURS D'UNE CERTAINE ÉLITE D'AUJOURD'HUI

par Richard Thouin

La J.E.C. (Jeunesse étudiante catholique) est un mouvement d'action catholique. Son fonctionnement s'inspirait de l'organisation et des méthodes de la J.O.C. (Jeunesse ouvrière catholique) mais appliqué au milieu étudiant.

Un passage concrétisant la symbolique de l'écusson jéciste vient illustrer ce mouvement. «*D'abord la croix bleutée installée en plein centre : nous sommes un mouvement de catholiques ; toute notre activité se polarise sur ce mot. La croix est plantée au cœur de notre insigne et de notre mouvement. Le Grand Jéciste ! Pour Lui seul nous travaillons et c'est Lui l'âme du mouvement. L'épi ceinturant la croix c'est notre jeunesse unie, soudée autour du Christ pour la défense de la cause. [...] Tout cela est lié, uni par un petit filet d'or : l'or ça reluit, ça rayonne... ainsi nous voulons rayonner notre foi, la mettre dans l'âme de ceux qui ne l'ont pas, et l'augmenter dans ceux qui l'ont... nous voulons être des apôtres. Et enfin, pour résumer tout l'insigne des 3 lettres J.E.C. : Jeunesse étudiante catholique.*»¹

C'est dans le but de raviver et de promouvoir l'idéal chrétien chez la jeunesse étudiante que la J.E.C. publie la première livraison de *J.E.C. : journal jéciste mensuel* en janvier/février 1935.

Fort modeste et peu illustré au début, ce journal est tiré à 3 500 exemplaires.

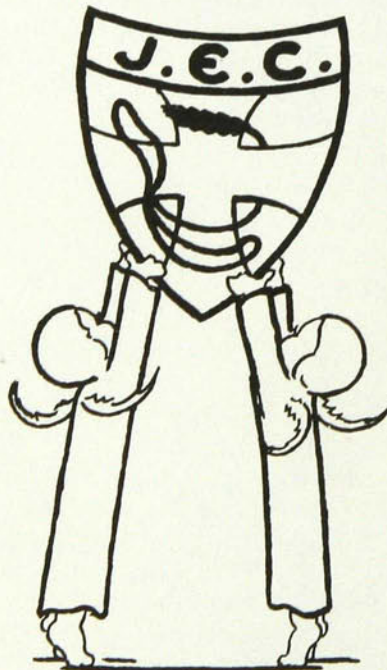
En 1940, *J.E.C.* compte 20 pages et sa présentation s'est améliorée. Son tirage passe à 50 000 exemplaires mais un grave problème survient. L'âge des lecteurs de *J.E.C.* s'échelonne de 8 à 25 ans. Aussi, pour remédier à cette situation, la direction publie à partir de 1943 *François*. Spécialement conçu pour les jeunes, *François* compte rapidement 65 000 lecteurs. Tandis que

J.E.C. se consacre particulièrement aux plus vieux.

En 1946, on constate que le tirage baisse à 8 000 exemplaires. Les causes probables : les sujets relevés et l'allure affectée du journal. Aussi, pour mieux s'adapter à la clientèle, la direction décida en septembre 1946 de changer le titre, la facture et l'orientation du journal.



ECUSSON JECISTE



== J E C ==



Ainsi, *J.E.C.* devient *Vie étudiante*. «*Notre nouveau titre correspond au stage final d'une évolution que vous avez pu remarquer depuis quelques années. «J.E.C.» à ses débuts, était le journal de la J.E.C. De plus en plus, il a voulu être le journal des étudiants. «Vie étudiante» veut tout simplement réaliser ce que «J.E.C.» se promettait de devenir.*»² La direction abandonne le grand format sur papier glacé de *J.E.C.* et présente *Vie étudiante* sous la forme d'un tabloïd et sur papier journal. Les chroniques se diversifient. Quant à l'orientation, *Vie étudiante* se veut un journal des étudiants dans lequel on analyse l'actualité dans le cadre de l'optique chrétienne. Ces changements ont reçu l'assentiment des lecteurs puisque le tirage double après quelque temps.

En septembre 1952, *Vie étudiante* devient bi-mensuel et paraît 17 fois au cours de l'année scolaire. Le tirage grimpe à 19 300 exemplaires.

De septembre 1952 à janvier 1960, *Vie étudiante* a presque doublé son tirage, soit 36 000 exemplaires. Il est abondamment illustré de photos et de dessins. La mise en page s'est améliorée sensiblement et le journal s'avère plus attrayant pour les étudiants. Nous retrouvons toujours des sujets d'actualité les portant à s'intéresser aux autres et à élargir leur vue sur les problèmes mondiaux.

Ce mouvement d'action catholique, loin de promouvoir seulement les valeurs chrétiennes au sein de la communauté estudiantine, se voulait le creuset où l'on pourrait retrouver toute une élite propre à assurer la sauvegarde du peuple canadien-français. *J.E.C. : journal jéciste mensuel* et *Vie étudiante* deviennent donc pour l'époque, témoins de ceux qui évoluaient au milieu des forces vives qui régissaient le Québec du temps.

Afin de permettre aux lecteurs de renouer avec cette période et ces artisans de la première heure, le Bureau de la conservation a produit un microfilm 35 mm. La collection comprend 6 bobines offertes au prix de 194,00 \$.

1. *J.E.C.*, vol. 1, no 3, mars 1935, p. 3.

2. *Vie étudiante*, vol. 12, no 7-8-9, sept. 1946, p. 2.

UN QUÉBÉCOIS DU XIX^e SIÈCLE

par Roland Auger

Edmond Boisvert de Nevers¹, avocat, écrivain, a vécu la majeure partie de sa courte existence (44 ans) à la fin du siècle dernier (1862-1906). Né québécois, à la Baie-du-Febvre près de Nicolet, aussitôt que possible il court en Europe chercher la culture dont on lui avait ici donné la faim. De longues années en divers pays, dont l'Allemagne, l'Autriche, le Portugal, mais aussi l'Italie et surtout la France, il épèle notre civilisation naissante à l'ombre des autres et publie en 1896 *l'Avenir du peuple canadien-français*. Au moment de revenir parmi nous, comme pour faire la différence il décrit *L'âme américaine* (1900). Correspondant pendant à peu près dix ans à l'agence de nouvelles Havas de Paris, il regarde pour nous le monde de là-bas et aperçoit, un peu stupéfait, certains congénères défilant gauchement dans les « vieux pays ». C'est l'effarement lors de la visite d'Honoré Mercier alors premier ministre au Québec (23 mai 1891, p. 7) et c'est la panique quand on lui propose de partager un appartement avec un « canayen » (p. 11).

Cinq lettres adressées à l'un de ses amis de Québec, Michel Benoit, sont parvenues jusqu'à nous dans leur état original. L'un de nos collègues les a retrouvées dans des papiers de famille et les a obligeamment offertes à la Bibliothèque nationale du Québec.

1. Rome, 11 janvier 1890, 4 pages
2. Rome, 28 janvier 1890, 10 pages
3. Paris, 23 mai 1891, 12 pages
4. Paris, 2 juin 1891, 6 pages (incomplète)
5. Paris, 15 décembre 1898, 6 pages

Si fragmentaires que soient ces quelques lettres sur l'ensemble de la correspondance qu'a pu entretenir Edmond de Nevers, deux d'entre elles cependant nous éclairent chacune sur un sujet d'actualité à l'époque: le pou-

voir temporel du pape (Rome, 28 janvier 1890) et le libéralisme en France (Paris, 2 juin 1891).

Les États pontificaux

Partant des vues religieuses de l'époque en notre pays, il examine la possibilité du retour au pape des États pontificaux suite à « l'acquisition sacrilège » de ces États par Victor Emmanuel, roi d'Italie. Mais il démontre que ni les Italiens, fiers de leur nouvelle amitié, ni surtout les Romains, adversaires constants du pouvoir temporel du pape, ni les puissances étrangères autrefois protectrices de l'Église comme la France et l'Autriche, ni celles qui s'en sont séparées par la religion comme l'Angleterre et l'Allemagne ne pourront intervenir en faveur de la reconstitution des États pontificaux.

L'auteur effleure quelques autres sujets qui nous révèlent quelques-unes de ses préventions: les juifs, les femmes, les éditeurs. « *Je suis au lit depuis huit jours... (c'est la faute des Juifs: j'ai acheté à Vienne, chez un fils de Jacob, une paire de mauvais souliers)* » (Rome, 11 janvier 1890). « *Et maintenant l'ours du nord [la Russie] se débarrasse de ses juifs, secoue sa vermine...* » (Paris, 23 mai 1891).

Ah! les femmes

Et les femmes? « *...ne voyez-vous pas poindre à l'horizon la future Madame de Nevers? elle n'a besoin que d'être bonne et d'avoir une vingtaine de mille dollars — et de n'être pas juive* ». (Paris, 23 mai 1891). En 1898, à trente-cinq ans, « *En somme je crois qu'au fond de mon dégoût de la vie, il y a un peu du fait que depuis quatre ans je vis hors de la société des femmes.* » Citant Jules Lemaitre: « *La punition de ceux qui ont trop aimé les femmes c'est de les aimer toujours.* ».

Mais les éditeurs en prennent pour leur rhume quoique brièvement à cause des atermoiements qu'ils font subir aux auteurs: « chiens d'édi-



Edmond de Nevers, avocat et écrivain.

teurs!!!», leur crie-t-il gentiment. (Paris, 23 mai 1891). Il se paiera encore quelques coups de griffes envers les politiciens, les mal dégrossis qu'il appelle « canayens », les jésuites. Lisez ses lettres, vous en aurez tout le jus.

Revenu au pays au tournant du siècle on lui avait préparé la succession d'Arthur Buies. Une santé toujours fragile l'a probablement forcé assez tôt de se retirer chez son frère Ernest en Nouvelle-Angleterre, où il mourut en 1906.

Sans prétendre connaître l'homme à ces parcimonieux échantillons de sa personnalité on devine toutefois le fin lettré, le bon écrivain épris de beauté, mais aussi l'être instable, fragile qui a bien du mal à faire sa place dans le monde mais surtout au milieu des siens parce que trop d'entre eux le rebutent par leur défaut de raffinements malgré le désir qu'il aurait de contribuer à polir cette nation naissante.

On trouvera de brèves notices biographiques dans les ouvrages suivants:

— *Dictionnaire Beauchemin Canadien*. Montréal, Beauchemin, 1968. 1080 p.

— GALARNEAU, Claude. *Edmond de Nevers, essayiste*. Québec, Les Presses universitaires Laval, 1959. (Cahiers de l'Institut d'histoire, 2).

— LE JEUNE, Louis-Marie. *Dictionnaire général de biographie...* Ottawa, Université d'Ottawa, 1931- 2 vol. (162 p. — 827 p.).

— LÉVESQUE, Léo-Albert. *Silhouettes franco-américaines*. Manchester, N.H., Association canado-américaine, 1957. 933 p.

1. La particule du nom n'est pas nobiliaire, elle indique la ville d'origine. Les Boisvert venaient de Nevers, et ils en ont fait leur nom de famille.

Nos richesses manuscrites

MICHELLE LE NORMAND ENTRE ALBERT LOZEAU, GEORGES MONARQUE ET LÉO-PAUL DESROSIERS

par Pierre de Grandpré

Dans les six cartons bien remplis du riche fonds Le Normand (MSS-26), le texte manuscrit de Michelle Le Normand intitulé *À l'adresse d'Ozanam* raconte en quelques pages l'installation d'une étudiante canadienne de vingt-cinq ans dans une pension de famille du quartier Saint-Sulpice, à Paris, en 1920. Un document parallèle, sous le titre *À l'ombre du 33*, constitue un récit beaucoup plus élaboré, consignnant sous des noms fictifs les souvenirs de cette étudiante et jeune journaliste québécoise — Marie-Antoinette Tardif, déjà correspondante du *Devoir* sous le pseudonyme de Michelle Le Normand — à Paris et en province, au début des années 20.

Un autre texte de cette époque, *À travers huit jours de lectures*, consacré à la théorie du roman, conclut, à partir des essais sur ce sujet de René Boylesse, Melchior de Vogüé et Henri Massis, que les grandes vertus romanesques de la *vérité* et de la *pitié* sont exemplairement prodiguées par le roman anglais et le roman russe.

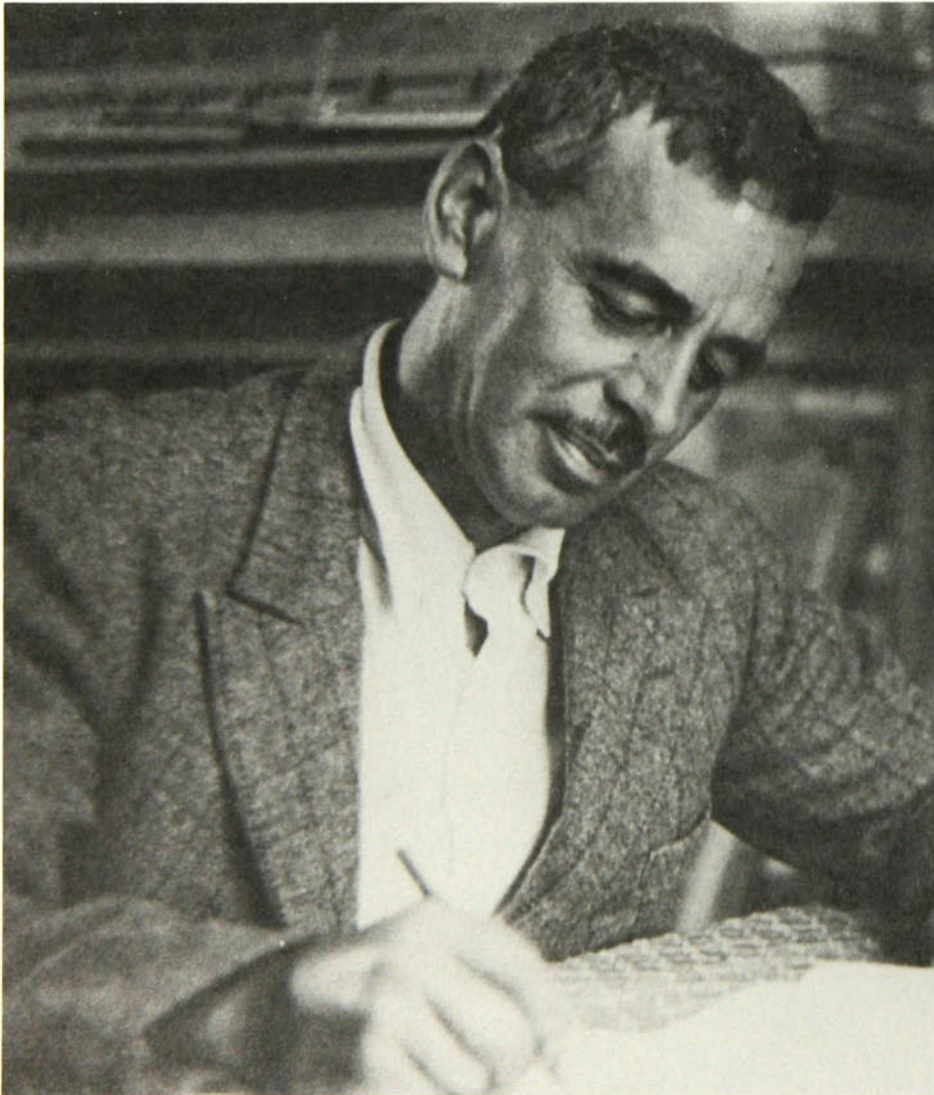
Les manuscrits du *Nom dans le bronze*, puis de *La plus belle chose du monde*, comme, précédemment, celui des récits réunis dans *Autour de la maison*, vont dans le sens des asser-

tions, plusieurs fois reprises dans les articles ou la correspondance de la jeune conteuse et romancière, quant aux réussites de valeur universelle atteintes en creusant toujours plus « le particulier, le régional ».

Une conférence de René du Roure où se manifestent les goûts les plus prudents sur la littérature française, conférence prononcée dans le cadre des cours qu'avait suivis la jeune fille à l'Université de Montréal, ainsi que deux longues lettres du professeur René Gautheron à son ancienne élève, aident à circonscrire quelques-unes des sources de ces idées esthétiques et morales. Les lettres du professeur Gautheron sont particulièrement édifiantes: dans ses loisirs d'officier d'infanterie — nous sommes en 1915, et il est sous les armes aux environs de Mâcon, — il adresse à son élève canadienne, pour l'encourager dans ses projets littéraires, des pages et des pages de recommandations qui ne peuvent émaner que d'un entier et généreux dévouement à la littérature française et à celle qu'il considère alors comme l'une de ses plus prometteuses recrues montréalaises.

D'autre part, à l'enjouée chroniqueuse d'un peu plus de vingt ans, les lettres, toutes datées de 1917, d'un « directeur spirituel » d'alors, le Père Valentin M. Breton, o.f.m., sont une perpétuelle invite à une soumission rigoureuse aux règles de la grammaire, à la formation austère d'une pensée « sérieuse » et à la plus grande circonspection dans le choix des lectures.

À un autre point de vue, l'échange de lettres entre la jeune fille et un autre de ses directeurs spirituels, le Père Étienne Loiseau, jésuite, puis, après la mort de celui-ci, avec le Père L.E. Trudeau, dominicain (ces deux vieillards étant successivement au courant de tous les petits secrets de leur jeune « dirigée », lui parlant de leurs « âmes unies » et de la joie que donne le sentiment d'une vraie paternité spirituelle), forme une bonne et chaleureuse initiation aux trois grandes correspondances dès lors entretenues par Michelle



Léo-Paul Desrosiers

Le Normand, — lesquelles font elles-mêmes écho aux trois grandes aventures sentimentales qui ont sollicité cette jeune fille à la plume alerte, de sa seizième à sa vingt-septième année, c'est-à-dire jusqu'à l'année de son mariage avec Léo-Paul Desrosiers : avant les lettres échangées avec Desrosiers, celles que Michelle a reçues du poète Albert Lozeau et du jeune avocat sorellois Georges Monarque, sont intéressantes à plus d'un titre.

Une correspondance touchante de sensibilité

Entre Lozeau malade, qui se tient toujours à sa fenêtre du 343 rue Drolet, près Marie-Anne, et la jeune conventine qu'il voit passer dans la rue chaque jour, à la même heure, avec l'une ou l'autre de ses compagnes, s'établit une correspondance touchante de sensibilité et de délicatesse, où les souffrances physiques et morales s'expriment toujours, sous la plume du poète, avec discrétion et humour. La jeune fille, quelques mois plus tard invitée à la maison de Lozeau où il vit avec sa famille, demeurera pendant trois ans la compagne fidèle et dévouée du poète. Mais à la fin, un peu lasse d'un sentiment qui s'est progressivement mué en « charité », au reste sollicitée par un attachement plus passionné envers Georges Monarque, elle confie son embarras au Père Loiseau. Le poète la laisse s'éloigner avec la même générosité et les mêmes délicatesses qu'il avait déployées à se faire (platoniquement) aimer. Et jusqu'à son mariage, la correspondante du *Devoir* (de même d'ailleurs que le serviable Omer Héroux, son rédacteur en chef, de même aussi que deux autres « patrons » de Michelle au *Devoir* : le « tout long » Ernest Bilodeau et le « tout rond » Louis Dupire, tous attentionnés auprès du poète malade), rendra fidèlement visite à Lozeau, qui envoie régulièrement des billets au même journal.

On discerne au fil de ces lettres quelques mouvements de jalousie de



Michelle Le Normand

Michelle à l'égard de l'une de ses « amies », frivole et superficielle, qui a tenté de la supplanter auprès du poète et qui pousse à un moment l'audace jusqu'à se « faire passer » pour l'écrivain Joyberte Soulange, — ce qui apparaît comme une invraisemblance et une imposture criantes ! Le poète reproche en plaisantant à Michelle son obstination, la force de son antipathie. Il se dégage de l'ensemble, pour appliquer à ces lettres un jugement que la

graphologue Henriette Saint-Jacques formulait sur l'écriture de Lozeau, « un charme fait de simplicité, de grâce et de bonté, qui provoque la sympathie. »

Les lettres de Georges Monarque à Michelle Le Normand laissent, au début, l'impression d'un badinage laborieux ; mais elles évoluent vers plus de naturel et de véritable esprit à mesure que l'aventure sentimentale progresse vers son dénouement au profit de l'ami commun, Léo-Paul Desro-



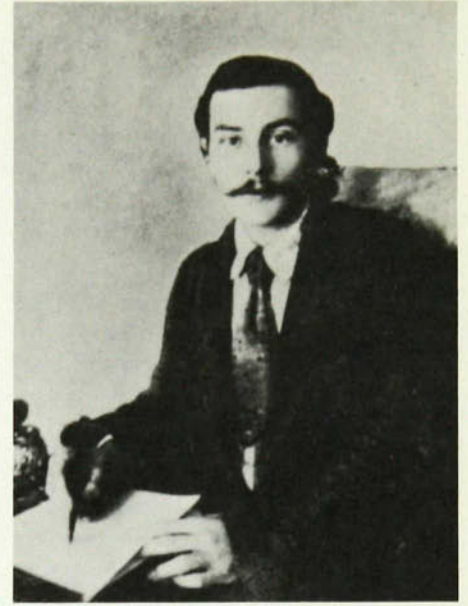
Georges Monarque

siers, correspondant du *Devoir* à Ottawa, dûment morigéné, secoué et traité de vilain « ours » par son camarade : car il existe aussi une brève mais savoureuse correspondance Monarque-Desrosiers.

Georges Monarque, Rastignac sorellois

Ce Georges Monarque, lorsqu'il est étudiant, connaît la vie des bûcherons comme « conscrit » en fuite dans les chantiers, au nord de Québec, pendant la première guerre mondiale : toute une portion de ses lettres décrit cette vie qu'il découvre avec curiosité et intelligence. Reçu avocat, ce Rastignac sorellois, orateur, ardent patriote, « souverainiste » même avant la lettre, corrige, fustige, conseille et plaisante dans ses épîtres, acceptant mille colères de sa correspondante mais refusant avec obstination et douceur toute attache sérieuse. Il a ses propres projets et il finit par précipiter, en quelque sorte, Léo-Paul et Michelle dans les bras l'un de l'autre, avec d'ailleurs le plus entier succès.

Nombre de ces lettres sont riches de notations vécues sur l'existence aux allures un peu stendhaliennes d'un jeune homme né avec le siècle, au moment difficile de la fin de ses études et de ses premières ascensions sociales, dans une typique ville moyenne et au sein d'un caractéristique « petit pays » québécois, dont fait notamment partie le Berthierville de Desrosiers. Nous



Albert Lozeau

n'avons malheureusement pas les réponses de Mlle Tardif à Monarque, celui-ci s'étant jugé en droit de ne pas rendre, au moment de la rupture, des lettres à lui adressées, auxquelles il accordait du prix.

C'est en partie pour éprouver ses propres sentiments que Michelle Le Normand s'était finalement éloignée de Montréal ; au retour de Paris, en 1922, c'est tout de suite en fiancée impatiente qu'elle écrit à Desrosiers, alors toujours en poste à Ottawa. Dès ses premières lettres, il a lui-même reconnu d'emblée avoir été un admirateur de longue date de Michelle, qu'il n'appelle plus que « Miche » ou « mon petit piquet » parce qu'elle se tient « droite comme un piquet » (*un piquet qui « vacille » et « chambranle » parfois, plaisante-t-elle, « sous l'effet de la tendresse »*) jusqu'à l'heure prochaine du mariage. Il l'a remarquée dès l'Université, mais dans un anonymat distant. Il lui a écrit son admiration dès 1916, mais sans signer sa lettre : quatre ans de perdus, regrette-t-elle, occupés pour elle par l'amour indécis de Georges Monarque. Ce dernier s'est maintenant tourné, à Sorel, vers le « bon parti » qu'il lui fallait... Au total, les très nombreuses lettres de la relativement brève période des fiançailles de Michelle dessinent un tableau moral bien de ce temps et de ce pays : celui d'un amour où coquetterie et spiritualité font bon ménage, où savoir-faire et pudeur, malice et générosité se conjuguent avec grâce.

Nouvelle publication de la Bibliothèque nationale du Québec LA COLLECTIVITÉ BÉNÉFICIE D'UN NOUVEL INSTRUMENT DE RECHERCHE

par Yvan Lamonde

La Bibliothèque nationale du Québec vient de lancer une autre bibliographie thématique intitulée Les bibliothèques personnelles au Québec. Les deux auteurs, MM. Yvan Lamonde et Daniel Olivier, universitaires renommés, expliquent dans le présent texte leur méthodologie.

On peut se procurer au coût de 5 \$ cet ouvrage, complété par des illustrations et des statistiques, en s'adressant au Service de l'édition.

L'apport tant général que méthodologique des études sur l'imprimé durant les derniers dix ans réside dans leur démarche systématique. Le défi fut d'inventorier le plus exhaustivement possible un type de document (catalogue, inventaire après décès, publicité de périodique) de façon à pouvoir sérier un phénomène dans une longue durée. *Les bibliothèques de collectivités à Montréal (17^e - 19^e siècle)*, furent l'objet d'une telle étude.¹ Nous abordons maintenant les bibliothèques personnelles.

Trois types de sources au moins en permettent l'étude: le catalogue de vente à l'encan complété parfois par la presse périodique, l'inventaire après décès et le catalogue établi par le propriétaire même de la bibliothèque. L'inventaire analytique préliminaire que nous avons fait de ces catalogues révèle l'existence d'un *minimum* de 246 bibliothèques personnelles sur une période de quatre siècles environ. Cet inventaire a ses limites; il se veut une incitation à compléter cette première liste de dix-huit catalogues de bibliothèques personnelles établis par le propriétaire même et de trente-trois références à des inventaires après décès de bibliothèques personnelles de personnages le plus souvent connus et dont on sait par les travaux de Claude Galarneau, Yvan Morin, Jean-Pierre Wallot et Gilles Paquet qu'ils ne furent pas les seuls à posséder des volumes.

Notre inventaire prétend néanmoins à une plus grande exhaustivité en ce

qui concerne la vente par encan de 195 bibliothèques personnelles et par conséquent le repérage de 189 catalogues de ventes à l'encan; il porte essentiellement sur la période postérieure à 1860, excluant donc au moins un siècle durant lequel l'encan de livres et de bibliothèques fut aussi pratique courante comme l'attestent la presse périodique de l'époque et les mentions dans les études de Claude Galarneau, Gilles Gallichan et Yolande Buono. L'intérêt pour ce phénomène livresque et ce type de source n'est pas nouveau; l'érudit Antoine Roy y a consacré une étude il y a vingt ans² et Daniel Olivier a approfondi le sujet à travers la biographie du bibliophile Philéas Gagnon.³ Notre inventaire, résultat d'une cueillette documentaire d'une quinzaine d'années, du dé-

pouillement de la bibliographie rétrospective, de catalogues de libraires et de grandes collections de *Canadiana* et de *Laurentiana*⁴ a aussi passé par l'analyse d'une quinzaine de périodiques dont *Le Canadien* (1875-1885), *L'Événement* (1885-1915) et *l'Union libérale* (1888-1896) par exemple.⁵

L'inventaire après décès ou le catalogue de vente à l'encan révèlent-ils des aspects inédits de la lecture personnelle, éclairent-ils de façon originale, unique, l'histoire culturelle d'une société? Allons donc à l'encan, sans surenchère!

Les encans

L'encan avec catalogue semble connaître entre 1880 et 1900 une popularité particulièrement grande. Des chiffres qui ont plutôt valeur indicative révèlent l'existence d'un minimum de 150 encans au Québec entre 1860 et 1930, dont 57% (85) se tiennent à Québec, 42% (62) à Montréal et, 2% (3) en province.

La presse locale annonce habituellement les encans de livres et de bibliothèques, publiant parfois une liste de livres, précisant les lignes de force de la collection et avertissant le public de la disponibilité d'un catalogue. On le sait par les ex-libris et autres mar-

1. LAMONDE, Yvan. *Les bibliothèques de collectivités à Montréal (17^e - 19^e siècle)*. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec 1979, 139 p.

2. «Sur quelques ventes aux enchères de bibliothèques privées», *Cahiers des Dix*, 26 (1961), pp. 219-233; Pierre Savard a étudié la bibliothèque personnelle du Chevalier Vincelet (*Rapport de la Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique*, 1965), Roger LeMoine celle de Louis-Joseph Papi-neau (*RHAF*, 1971, *Bulletin BNQ*, 1977) et R. Duchesne celle de Provencher (*Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1981); à partir d'inventaires après décès, des bibliothèques personnelles d'intendants ou d'officiers de justice ont été étudiées par J.-C. Dubé (*Dupuy*, Fides 1969, *RHAF*, 1975), J. Dickinson (*Revue de l'Université d'Ottawa*, 1974) et C. Nish (*Cugnet*, Fides, 1975).

3. Philéas Gagnon, *bibliophile*, M.A. (Bibliothéconomie), Université de Montréal, 1978, 96 p.; aperçus publiés dans «La bibliophilie québécoise à la fin du XIX^e siècle: l'exemple de Philéas Gagnon», *Documentation et bibliothèques*, 25, 4 (décembre 1979), pp. 201-211.

4. Bibliothèque nationale du Québec, Salle Gagnon de la Bibliothèque de la ville de Montréal, Thomas Fisher Rare Book Library de l'Université de Toronto propriétaire de plus d'une centaine de catalogues décrits dans le *catalogue* de vente de Christie's (Canada) with Montreal Book Auction, 20 mai 1970 pp. 19-23.

5. OLIVIER, D. *op. cit.*, p. 91.

ques de possession, les encanteurs expédient le catalogue de vente à des institutions et à des « collectionneurs » tels P. Gagnon, P.-G. Roy, les Juges Sicotte et Wurtele, V. Morin, G. Nadeau, l'abbé H.-A. Verreau ou le « Lieutenant-Gouverneur ». Déjà cette clientèle partielle de bibliophiles indique certaines limites socio-professionnelles à l'intérêt pour l'encan.

La publicité mais surtout le catalogue précisent le déroulement et les conditions de vente : possibilité de pré-examen des volumes à certaine date, mention de vente « avec ou sans réserve », moment de la vente en soirée ou le samedi, possibilité d'achat par la poste, par télégramme ou par l'intermédiaire d'un agent le plus souvent libraire. Les catalogues précisent encore la diversité des objets offerts en vente en plus des livres : manuscrits, gravures, meubles de bureaux, horloges, bibelots, tableaux, instruments chirurgicaux, pièce de monnaie, autant d'objets révélateurs d'une certaine aisance domestique et professionnelle. La couverture du catalogue indique enfin le lieu de l'encan : le « bureau » du propriétaire de la bibliothèque, la Salle Montcalm, le Palais de Justice et le plus souvent, dans « nos salles d'encan » à tel numéro civique de Montréal ou de Québec.

Les encanteurs

Les encans dénombrés pour le dix-neuvième et le vingtième siècle furent tenus par trente-huit encanteurs différents, vingt-et-un de Montréal, quatorze de Québec et trois des États-Unis.

Octave Lemieux et Louis Deschenes de Québec furent les plus actifs, tout comme Fraser Brothers et Walter M. Kearns à Montréal. À Québec, Octave Lemieux est actif entre 1875 et 1900 alors que Louis Deschenes encante des bibliothèques avec publication de catalogues entre 1895 et 1920. À Montréal, la maison Fraser Bros. s'avère active dans le domaine du livre

après 1900, alors que la maison Kearns encante déjà vers 1890. Dix-sept des vingt-et-une maisons montréalaises furent ou sont anglophones comparativement à huit sur quatorze à Québec.

Les bibliothèques personnelles vendues à l'encan

Notre étude n'est pas une analyse définitive de l'encan, des encanteurs, des bibliothèques personnelles vendues à l'encan ou de tous les catalogues de telles ventes au Québec de 1760 à nos jours. Elle est l'analyse de ce que nous révèlent, à propos de bibliothèques personnelles, des ventes à l'encan accompagnées de catalogues, et ce à une époque circonscrite qui va de 1860 à 1930 environ. Notre échantillonnage est certainement fort valable, se composant de 195 bibliothèques personnelles vendues à l'encan pour lesquelles 133 (près de 70%) propriétaires sont identifiés et dont 186 (95%) comportaient un catalogue daté (180/186, 98%) ou pas, localisé (177/186, 95%) ou pas. Ce corpus permet donc une analyse des catalogues de ventes à l'encan, des bibliothèques personnelles vendues, de leur propriétaire.

Les encans sans catalogue

Ils furent selon toute vraisemblance, et du moins avant 1860, les plus nombreux. Repérables dans la publicité de la presse périodique, ces encans de livres, de lots de livres, de parties de bibliothèques personnelles identifiées ou non indiquent déjà la valeur bibliophilique et le prestige social qu'auront les encans avec catalogue. Il n'en demeure pas moins que ces encans sans catalogue précisent occasionnellement (9 cas repérés) le propriétaire de la bibliothèque vendue ; la publicité de l'encanteur dans la presse périodique est parfois tout aussi détaillée à propos du contenu de la bibliothèque vendue que le sera la page couverture d'un catalogue ; seule manque alors la description plus ou moins complète des volumes.

Les encans avec catalogue mais sans identification de propriétaire

Près du tiers (29%) des bibliothèques personnelles vendues à l'encan sont de ce type. Le pourcentage étonne et davantage l'anonymat du catalogue. Pourquoi ? Stratégie publicitaire de l'encanteur qui tient à valoriser la bibliothèque encantée en soulignant au moins son homogénéité ou sa richesse ? Décision familiale — de la veuve, des enfants, de l'exécuteur testamentaire ou du défunt lui-même — de façon à masquer une gêne financière momentanée par exemple ? Rien pour l'instant ne permet de trancher la question. Plus d'une formule protège cet anonymat du catalogue : il s'agit de l'encan « d'une succession », d'une « bibliothèque considérable » ou « d'amateur », des « McGill University's duplicates » et même de « la plus riche collection d'ouvrages canadiens qui ait jamais été offerte en vente au Canada » !.

Le contenu de ces encans s'avère souvent fort diversifié, résultat vraisemblablement de l'addition de bibliothèques personnelles de moindre importance et de pièces plus ou moins rares acquises à l'unité. Les catalogues valorisent la vente par la mention du nombre de volumes (« plus de 2 000... ») ou se réduisent parfois à un prosaïque « Encore une vente de livres ». Certains catalogues qui n'identifient toujours pas le propriétaire, précisent et décrivent l'homogénéité de certaines de ces bibliothèques personnelles : bibliothèques de droit (encanteur Elwes en 1899), de « Canadiana » (Lemieux, 1883, 1885, 1886), d'ouvrages sur Napoléon (Kearns, 1897) par exemple. Les moyens les plus habituels pour rehausser l'intérêt de ces bibliothèques anonymes consistent à qualifier les livres (rares, précieux, choisis), à souligner la présence « d'incunables » ou de certains titres ou souvent l'offre « d'ouvrages canadiens » pour attirer sans doute les collectionneurs bibliophiles habitués à ces encans.

Les encans avec catalogue de bibliothèques personnelles identifiées

Cent quinze bibliothèques personnelles vendues à l'encan furent l'objet d'un catalogue publié. En soi cette publication de catalogue est révélatrice de l'importance de la bibliothèque et/ou de son propriétaire. L'encanteur a certes avantage à une mise en page valorisante de la couverture du catalogue de vente; il ne manque pas l'occasion de faire déjà de l'enchère avec cette page-couverture! Les propriétaires sont qualifiés: «well-know collector», Honorable Juge en Chef, colonel, avocat, Conseil de la Reine, «esquire», Révérend, «formerly Vice-President». Le contenu de la bibliothèque est aussi avantageusement présenté: livres rares, précieux, «fameuse» bibliothèque, «valuable, rich, high class books», «very fine collection», «costly art book», «costly binding», éditions à tirage limité, ouvrages canadiens très choisis. Vingt-sept de ces cent quinze (23%) catalogues justifient par leur intérêt une classification des livres de la bibliothèque utile à l'usager; cette classification est d'abord (15/27) par catégories ou sujets et d'autant plus fréquente que la date de publication du catalogue est postérieure à 1880.

Mais l'étude la plus révélatrice est bien celle des propriétaires de ces bibliothèques vendues à l'encan. Ces bibliothèques furent celles d'hommes de droit; plus du tiers (34,8%) appartenait à des avocats (19,2%), à des juges (12,1%) ou à des notaires (3,5%) auxquels pourraient s'ajouter les hommes politiques (4,2%). Puis viennent les médecins (11,4%), les ecclésiastiques (7,1%), les hommes de lettres (5,7%), tous ces hommes de savoir possédant à eux seuls, au total, près des deux tiers (63,2%) de ces bibliothèques personnelles avec catalogues vendues à l'encan.

Une sélection de vingt bibliothèques importantes, i.e. constituées de 1 000 lots et plus de volumes mis en vente, révèle un nombre presque égal de pro-

priétaires anglophones (12) et francophones (8) bien que ceux-ci soient plus nombreux dans la population; elle reflète à nouveau l'importance des avocats et des juges (7/19, 37%), la publication caractéristique du catalogue entre 1880 et 1920 et la corrélation fréquente entre la bibliothèque «prestigieuse» et l'existence d'une classification par catégories ou sujets des livres de la bibliothèque.

L'analyse du contenu des bibliothèques personnelles: possibilités et limites

Les limites imposées par le catalogue de vente à l'encan à l'analyse des bibliothèques personnelles obligent à préciser les apports possibles de ce document en histoire culturelle.

Les catalogues décrivent tantôt les volumes d'une bibliothèque dont le propriétaire n'est pas identifié; ils dressent tantôt la liste soit de volumes, soit de bibliothèques de plusieurs propriétaires dont la collection spécifique est impossible à préciser soit d'une partie d'une bibliothèque à laquelle s'ajoutent d'autres volumes. On sait, par exemple, par des annotations de Philéas Gagnon que certains lors d'en-

cans de livres étaient les siens sans que mention en soit faite.

Il est par ailleurs difficile de savoir de façon absolue si la bibliothèque vendue est bien la bibliothèque complète du propriétaire. Car celui-ci peut avoir déjà vendu de son vivant des ouvrages ou en avoir légué à des héritiers ou à des associés.

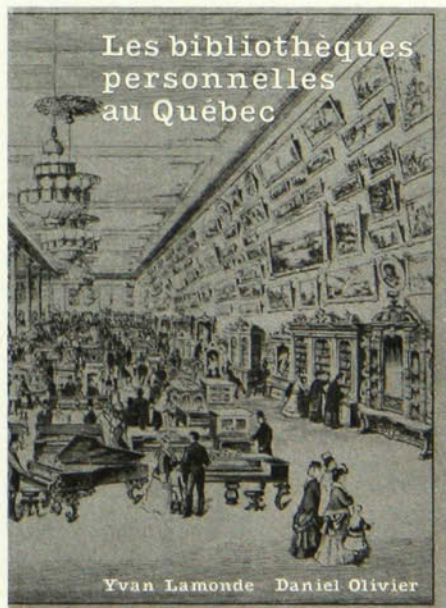
La description même des volumes s'avère parfois insatisfaisante: un auteur manque, un titre imprécis porte à confusion.

La quantification est le plus souvent compliquée par la diversité des unités de mesure: ce sont tantôt des titres à dénombrer, tantôt des volumes quand ce ne sont pas des «lots» dont on ignore tout autant l'ampleur que le contenu.

L'absence habituelle de classification des volumes énumérés dans un catalogue complique et ralentit singulièrement l'analyse du contenu quand elle ne justifie tout simplement pas de s'en abstenir, au plan méthodologique.

Les possibilités méthodologiques d'analyse des bibliothèques personnelles par leur catalogue de vente sont donc limitées. En autant qu'on en attend pas des révélations globales... Notre corpus nous aura, à ce propos, convaincus de la difficulté et de l'ampleur de l'analyse complète de tous les catalogues, même par moyen ordinaire. Ces catalogues fourniront plutôt des réponses à des questions spécifiques. Ils permettent de façon assez exceptionnelle d'approfondir la biographie intellectuelle d'un individu. Les études de Pierre Savard sur Vincelette, de Roger Le Moine sur L.-J. Papineau et de R. Duchesne sur Provencher l'attestent tout comme le pourront des études des catalogues des bibliothèques de F.M. Derome, E. Gérin-Lajoie, O. Dunn ou H. Beau-grand par exemple.

Les catalogues de vente par encan de bibliothèques personnelles constituent encore une source documentaire exceptionnelle pour l'étude de l'évolution de certaines professions tant par l'analyse d'une bibliothèque person-



Contribution originale à la diffusion de la littérature québécoise

par Lise Lavigne

nelle — celle du juge Mondelet ou du Docteur Marsden par exemple — que par l'analyse de plusieurs bibliothèques personnelles de gens de même profession. C'est en ce sens que le catalogue peut contribuer de façon inédite à l'histoire culturelle du Droit, de la Médecine, du métier d'écrivain (Faucher de St-Maurice, P. Lemay), de curé ou de pasteur. Biographie individuelle, biographie professionnelle.

Le catalogue peut aussi permettre (conjointement avec les ex-libris et autres marques de possession apparaissant dans les volumes vendus), par la mention des adjudicataires qui y est parfois donnée, de dresser la « chaîne des titres » de certains documents importants; de même, la mention occasionnelle des prix, en plus de donner une certaine idée du marché, fournit parfois l'occasion de juger l'intensité de la passion bibliophilique chez certains collectionneurs.

Eclairage nouveau

Le catalogue apportera enfin un éclairage nouveau et rare sur certains phénomènes historiques: tout autant par les catégories ou sujets de classification que par les titres et les auteurs qui y sont énumérés, l'historien du tourisme et des voyages, des sciences, de la musique, des sports, de l'horticulture et du jardinage et plus généralement de la littérature y trouvera les lectures des contemporains dans ces domaines. Tout comme l'historien de l'imprimé y découvrira la place de plus en plus grande faite, dans ces bibliothèques, à l'édition canadienne et québécoise et les signes d'un intérêt bibliophilique croissant depuis Viger et Faribault pour les *Canadians* et les *Americana*.



L'objectif de l'Union des écrivains québécois en publiant ce dictionnaire est de fournir un ouvrage de référence approprié à tous ceux qui veulent obtenir facilement et rapidement des renseignements biographiques et bibliographiques sur les écrivains québécois contemporains. Yves Légaré en a assuré la recherche et la rédaction.

En raison de l'abondance et de la diversité de la production littéraire, le dictionnaire se limite aux membres de l'Union des écrivains québécois et aux écrivains « *qui ont publié au moins deux oeuvres en littérature (roman, essai, poésie, théâtre, littérature de jeunesse) depuis 1970; ceux-ci doivent être nés au Québec ou y vivre ou y avoir vécu suffisamment longtemps pour y être identifiés* ». La cueillette de l'information s'est faite à partir d'un relevé systématique dans la *Bibliographie du Québec* courante, complété par un questionnaire rempli par les écrivains qui ont pu être rejoints, une recherche dans les ouvrages de référence spécialisés (histoire de la littérature, périodique littéraire, etc.) ainsi qu'une consultation auprès d'organismes culturels.

Des informations utiles

Les notices biographiques sont présentées selon l'ordre alphabétique des noms des écrivains et accompagnées, pour la plupart, d'une photographie. On y retrouve la mention des éléments biographiques suivants: « *lieu et date de naissance, pseudonyme, études, emplois, activités littéraires, participation à des associations, collaboration aux revues, journaux, prix littéraires, etc.* ». L'énumération des oeuvres de l'écrivain, des traductions de ses oeuvres et des études portant sur son oeuvre constituent les éléments bibliographiques. De plus, une préface substantielle de Michel Beaulieu établit une synthèse fort intéressante de la littérature et de l'édition québécoises dans son ensemble quoiqu'une part plus importante est consacrée à la période considérée par le dictionnaire. Cette préface offre une excellente introduction à la littérature québécoise à quiconque veut en faire un premier survol rapide.

Par son contenu et sa présentation, le *Dictionnaire des écrivains québécois contemporains* atteint son objectif: le profane, le débutant, l'utilisateur occasionnel y trouveront leur compte et même le spécialiste à certains égards. C'est une mise à jour enrichie du *Petit dictionnaire des écrivains* publié par l'Union des écrivains en 1979 et c'est une contribution originale à la diffusion de la littérature québécoise. J'ajouterais cependant une suggestion pour la prochaine édition: l'addition d'une liste des écrivains par région d'origine ou/et de résidence qui serait fort utile aux animateurs locaux de plus en plus nombreux en cette période de régionalisation des activités culturelles au Québec.

Emmanuel Nolde, baron UN LEGS TESTAMENTAIRE DES PLUS RICHES

par Jean-Rémi Brault

Les dons et les legs testamentaires constituent un moyen privilégié d'enrichir les collections de la Bibliothèque nationale du Québec. Ils contiennent souvent des documents rares et précieux que la Bibliothèque ne possède pas et qui sont presque introuvables en librairie.

Si les dons surviennent de façon assez fréquente, il faut reconnaître que les legs testamentaires sont plus rares. Sauf erreur, la Bibliothèque nationale du Québec a reçu à deux reprises des legs testamentaires. En 1979, le journaliste, écrivain et homme de lettres Harry Bernard, de Saint-Hyacinthe, légua à la Bibliothèque nationale du Québec sa bibliothèque personnelle, les manuscrits de ses ouvrages et ses archives personnelles. Ce legs était d'autant plus précieux que le donateur avait joué un rôle très actif non seulement dans la région où il a vécu mais également dans le monde journalistique québécois. Sa correspondance, en particulier avec de nombreuses personnalités québécoises, canadiennes ou étrangères, est fort intéressante et apporte un certain nombre d'éclairages sur plusieurs problèmes québécois.

Un deuxième legs testamentaire vient d'être fait à la Bibliothèque nationale du Québec. Il s'agit du legs du Baron Emmanuel Nolde, décédé à Paris le 31 octobre 1982. Au moment de son décès, il était secrétaire général de la Ligue Urbaine et Rurale de France et il résidait à Paris. Il était né en 1909 à Saint-Petersbourg en Russie d'où il avait émigré en France en 1919 avec son père le baron Boris Nolde qui était sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères dans le gouvernement du prince Lwoff à Toula. C'est dans cet ancien gouvernement de la Russie d'Europe que le baron Emmanuel Nolde apprit à connaître la civilisation française avant d'en devenir un ardent défenseur. Déjà docteur en droit, il entre, en 1937, dans la carrière coloniale. Il servira successivement au Sénégal, aux Indes, au Cambodge, à Ma-

dagascar et en Côte d'Ivoire. Mais ses fonctions administratives ne lui enlèveront jamais son goût pour l'art et pour l'histoire. On a dit de lui qu'il avait été « un homme de coeur, alliant avec un rare bonheur dans tout son être, intelligence et bienveillance, finesse et discrétion, culture et modestie, humour et courtoisie ».

Sa bibliothèque personnelle qu'il a léguée à la Bibliothèque nationale du Québec comprend plus de 2 150 titres qui reflètent la culture d'un homme et son humanisme très profond.

C'est vraiment la bibliothèque d'un honnête homme tel qu'on le définissait au 17^e siècle, celle d'un homme cultivé et qui continue de nourrir sa culture en puisant aux véritables sources. Tous les grands classiques en littérature, en histoire, en géographie, sont présents, y compris des ouvrages fondamentaux en paléontologie, en ethnographie, en sciences politiques et en sciences économiques.

Cette référence aux grands classiques ne l'empêchait pas d'acquérir des ouvrages contemporains se référant aux problèmes de politique actuelle.

Il convient également de mentionner une importante collection de livres en langue russe, qui rappelle les origines de ce bibliophile et une importante collection d'ouvrages sur les arts qui témoigne d'un goût sûr. Et mentionnons également le fait qu'un très grand nombre d'ouvrages sont reliés, et plusieurs d'une reliure presque luxueuse.

Il faut souhaiter que l'exemple de ce québécois que fut monsieur Harry Bernard et de ce non québécois que fut le baron Emmanuel Nolde soit suivi par de nombreux compatriotes. Il faut rappeler que l'objectif d'une institution nationale comme celle-ci est de posséder un jour l'exhaustivité de la production nationale. Il faut également rappeler qu'il sera toujours très difficile d'acquérir un certain nombre d'ouvrages, même dans les librairies spécialisées dans les livres anciens. C'est pourquoi ces dons et ces legs testamentaires constituent pour la Bibliothèque nationale du Québec une source d'enrichissement exceptionnel. Et nous souhaitons que ces exemples soient suivis de nombreux autres.

CACHE BUREAU PRINCIPALE DES IMPÔTS
PARIS-16^e - AUTEUIL
12, rue George-Sand
78786 PARIS CEDEX 16
TÉL. 024.52.21
C.C.P. PARIS 9027-20 Y

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS N° 2738

CERTIFICAT
DE DÉCLARATION DE SUCCESSION
NE DONNANT LIEU AU PAYEMENT D'AUCUN DROIT

L. Le Releveur Principal des Impôts soussigné, certifie que la déclaration de la succession de Monsieur Emmanuel NOLDE, demeurant à Paris (16^e) 2 villa Flore Couvent le legs particulier consenti à la Bibliothèque Nationale du QUÉBEC décédé à Paris (15^e), le 31 octobre 1982 a été enregistrée à la recette désignée ci-contre, le 13 JUIN 1983 sous le n° 270 N.O.E.D et qu'elle n'a donné lieu au paiement d'aucun droit.

PARIS-16^e - AUTEUIL, le 13 JUIN 1983 19

P L Le Releveur Principal des Impôts,

LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS À L'HEURE DU XXI^e SIÈCLE

par Lise Bergeron

Dans le cadre d'une réorganisation structurelle de ses activités, la Bibliothèque nationale du Québec se dotait, en septembre 1982, d'une Direction du développement des collections et de la conservation¹. Nous nous arrêterons, dans cet article, aux activités de développement des collections, anticipant un prochain texte qui vous informera du rôle du nouveau Bureau de la conservation.

Tout d'abord, un bref historique: suite à la définition des cinq grandes fonctions de la Bibliothèque nationale du Québec, un groupe de travail sur le développement des collections remettait son rapport en mai 1978. Ce rapport recommandait une réorganisation du développement des collections en raison de « certaines faibles-

ses au point de vue organisationnel tant pour le développement des collections proprement dit que pour le contrôle budgétaire ».²

Le coordonnateur des Services techniques formait, en août 1981, le Groupe de travail sur la réorganisation du secteur acquisition. Les objectifs visés par la réorganisation étaient:

1. La centralisation du développement des collections afin d'assurer un meilleur contrôle de la fonction;

2. L'augmentation de la productivité dans un contexte de croissance du volume de travail et de diminution des ressources;

3. La rationalisation des opérations de services (Entrées, Acquisitions, Dépôt légal) qui accomplissent des tâches parallèles ou complémentaires.



Service des acquisitions — traitement des monographies reçues en dépôt légal.
(Photo Jacques King)

C'est à partir du rapport de ce Groupe de travail que le Comité de gestion de la Bibliothèque adoptait, à l'été 1982, une restructuration des activités de développement des collections.

Ces activités étaient auparavant réparties entre trois services de la Coordination des services techniques: le Service des entrées, le Service des acquisitions et le Bureau du dépôt légal et un comité ad hoc, le Comité de développement des collections. Ce comité avait pour mandat de:

« a) Superviser et statuer sur l'application de la politique de développement des collections et en prévoir les modalités;

b) Recommander au Conseil les délégations de responsabilité au niveau du choix des documents;

c) Proposer au Conseil annuellement les révisions et les mises à jour de cette politique;

d) Recommander au Conseil les prévisions et la répartition budgétaire de cette activité;

e) Superviser l'application de cette répartition. »³

Ce mandat fut tout naturellement dévolu au nouveau directeur du Développement des collections et de la conservation en plus de la responsabilité d'établir et de maintenir des mécanismes de consultation et de collaboration avec les nombreux secteurs de la Bibliothèque concernés par le développement des collections.

Quant aux activités de développement des collections comme telles,

1. BRAULT, Jean-Rémi. Une année charnière; des changements à la Bibliothèque nationale du Québec. *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*, vol. 16, n° 5, décembre 1982, pp. 14-16.
2. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC. *Pour un développement concerté des collections d'une bibliothèque nationale d'aujourd'hui*. Montréal, avril 1978, p. 79.
3. Révisé à la 8^e réunion du Comité de gestion, le 28 mai 1980.



Service des acquisitions — traitement des publications en série. (Photo Jacques King)



Service des acquisitions — enregistrement des publications en série. (Photo Jacques King)

elles furent d'abord subdivisées en deux: d'une part, les tâches intellectuelles rattachées au choix et de l'autre, celles plus techniques de l'acquisition. Un bibliothécaire est responsable du Bureau du dépôt légal: il veille à l'application de la *Loi de la Bibliothèque nationale du Québec*, pour les articles du dépôt légal, et planifie l'expansion du dépôt légal. Une deuxième bibliothécaire est responsable du choix de la documentation.

D'une équipe à l'autre

Les bibliotechniciens autrefois répartis entre trois services sont regroupés au Service des acquisitions. Une première équipe, celle des publications en série, enregistre les nouveaux titres reçus en dépôt légal, gère les abonnements, inventorie les arrivages courants et réclame, au fur et à mesure, les numéros manquants. La deuxième équipe, celle des monographies, tient les registres des titres reçus en dépôt légal et s'occupe de l'acquisition par achat ou par don.

Cette réorganisation a permis de normaliser les tâches de développement des collections en les encadrant dans une structure spécifique. Elle a également libéré deux professionnels des tâches d'administration de service et de gestion du personnel. Et elle a permis une rationalisation de l'organisation du travail des bibliotechniciens qui a rendu possible, entre autres, la réclamation immédiate des numéros manquants de publications en série.

Le volume de travail continue d'augmenter et nous en demandons toujours davantage au personnel. La réorganisation aura permis une certaine augmentation de productivité. L'automatisation des acquisitions et des inventaires demeure la seule voie dans laquelle le Service des acquisitions devra s'engager désormais.

Recension L'IMPRIMÉ AU QUÉBEC

par Pierre Mailloux

Cet ouvrage¹ est un recueil de la plupart des communications présentées les 12 et 13 novembre 1981 à l'atelier de travail organisé conjointement par l'Institut québécois de recherche sur la culture et le Groupe de recherche en histoire de l'imprimé au Québec. Ces essais font état de travaux bibliographiques, historiques, sociologiques ou littéraires en rapport avec l'histoire de l'imprimé au Québec au cours des trois derniers siècles.

Yvan Lamonde donne d'abord une impressionnante vue d'ensemble des travaux récents de recherche en histoire de l'imprimé au Québec. Il mentionne en particulier les travaux sur les bibliothèques collectives, les bibliothèques personnelles, et les recherches sur l'imprimé entre 1764 et 1820. Il fait la synthèse des études effectuées dans plusieurs secteurs reliés au domaine de l'imprimé. Sa communication est suivie d'une bibliographie sur les travaux en histoire de l'imprimé au Québec entre 1974 et 1981.

L'alphabétisation au Québec

Le texte d'Allan Greer porte sur l'histoire de l'alphabétisation au Québec. L'alphabétisme doit être situé dans le contexte de l'expérience occidentale des pays pré-industriels, puis industriels, et il dépend de multiples facteurs tels que le sexe, le milieu urbain ou rural de résidence, l'occupation, l'appartenance religieuse. Il est vrai que les Québécois étaient plutôt analphabètes à l'ère pré-industrielle, mais il faut dire que la population européenne n'était guère plus instruite. L'alphabétisation de la masse au Québec s'est réalisée dans la seconde moitié du 19^e siècle, comme en Europe, et elle a même été plus rapide qu'en France et en Angleterre. Il n'y a donc

rien de pathologique au Québec et il faut éviter tout jugement global sur la prétendue incapacité des Québécois à lire et à écrire.

John Hare et Jean-Pierre Wallot font ensuite un relevé des principales compilations bibliographiques publiées depuis celle de Faribault en 1837. Ils établissent un bilan d'enquête sur les imprimés parus avant 1821 et s'attardent en particulier sur les années 1764-1820. On y trouve une évaluation globale des imprimés de l'époque ainsi qu'une étude de la production annuelle de monographies et de journaux. Il est particulièrement intéressant d'étudier le *Catalogue des imprimeries au Québec, 1764-1820*. On y trouve les noms et adresses des imprimeries, les noms des propriétaires, les dates d'opération, le nombre d'imprimés et les titres de journaux produits ainsi que les études effectuées sur chaque imprimerie.

Yvan Morin étudie les inventaires après décès dans la paroisse Notre-Dame de Québec dans les années 1800-1819. Cette étude porte sur les possesseurs de livres, les titres et les genres de livres afin de déterminer le niveau de culture et la structure sociale de l'époque.

La communication de Claude Galarneau a pour objet le livre comme phénomène social et instrument d'acculturation dans la ville de Québec dans les années 1760-1859. Québec était alors le centre le plus important dans les domaines politique, économique, intellectuel et religieux.

Roger Le Moine raconte les péripéties qui ont entouré les voyages et le développement de la bibliothèque personnelle de Louis-Joseph Papineau. Il utilise le catalogue rédigé par Papineau lui-même et quelques autres documents pour évaluer le contenu de cette collection qui comptait environ 5 000 volumes. Cette collection nous révèle la personnalité de Papineau aussi bien par les auteurs et les titres qu'elle renferme que par la façon de classer utilisée par son propriétaire. Papineau

était un homme politique certes, il était aussi un homme de lettres, un orateur et un écrivain. Son catalogue illustre bien les intérêts et les préoccupations des Canadiens français moyens de l'époque.

Développement des bibliothèques publiques

L'exposé de Marcel Lajeunesse fait état du développement pénible des bibliothèques publiques au Québec. On comptait seulement 15 bibliothèques publiques en 1924. Les deux plus importantes, celle de la Ville de Montréal et la Bibliothèque Saint-Sulpice, ont été créées au début du 20^e siècle. Il y a 642 bibliothèques publiques au Canada en 1937, 460 en Ontario, 26 seulement au Québec dont 9 francophones. Le Québec comptait par ailleurs 230 bibliothèques paroissiales dont quelques-unes fondées avant 1875. Ces bibliothèques sont en général assez misérables. Il faudra attendre jusqu'à tout récemment pour assister à un développement planifié des bibliothèques publiques mais le retard demeure considérable. C'est le type même de société québécoise qui a été longtemps peu favorable au concept de bibliothèque publique.

Le domaine du marché du livre a été abordé par Maurice Lemire et Lucie Robert. Le marché du livre au Québec a longtemps été largement dominé par les auteurs et éditeurs étrangers. Il faudra attendre jusqu'à la fin du 19^e siècle pour trouver un véritable éditeur québécois. Il y a d'abord un flottement entre les rôles de libraires, imprimeurs et éditeurs. Les auteurs et les lecteurs sont peu nombreux. Il n'y a personne pour assumer les risques financiers de l'édition, prendre la responsabilité de la sélection, correction et modification des textes, révision des épreuves et entente financière avec les auteurs. Les auteurs sont obligés de voir à tout, il n'y a pas d'intermédiaire entre eux et l'imprimeur ou le libraire. Les droits d'auteur n'existent pas au 19^e siècle. On préfère donc publier des chroni-

1. *L'Imprimé au Québec: aspects historiques (18^e-20^e siècles)* sous la direction d'Yvan Lamonde. — Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1983. — 368 p. — (Culture savante/Institut québécois de recherche sur la culture; n° 2).

ques dans les journaux, procéder par souscriptions et abonnements ou publier par livraisons. L'abbé Henri-Raymond Casgrain sera le premier à jouer le rôle d'éditeur au Canada en prenant la responsabilité des volumes donnés en prix par le Département de l'instruction publique. On assistera par la suite à un développement important du marché scolaire. Entre 1875 et 1900 plusieurs communautés religieuses se lancent dans l'édition du manuel scolaire. Entre 1900 et 1940 plusieurs maisons d'édition sont fondées ainsi que des réseaux de distribution. Le marché scolaire demeure toujours dominant. En 1962, 95 librairies sur 140 dépendent encore du manuel scolaire. Il y a un phénomène important à souligner entre 1940 et 1947: la réimpression au Québec de 21 millions de livres d'éditeurs français. On a donc assisté au 20^e siècle à la création au Québec d'un circuit autonome de production et de diffusion de livres québécois disponibles en librairie.

Le rôle du gouvernement québécois

Il ne faut pas oublier le Gouvernement du Québec qui a été un éditeur très important depuis le 18^e siècle. C'est un client majeur des imprimeurs. Il fait imprimer, assure le financement, la vente et la distribution de ses publications. Gilles Gallichan a fait le relevé des principaux répertoires bibliographiques consacrés à ces publications gouvernementales. Il a également bien décrit le climat d'intrigue et de patronage qui a longtemps entouré les contrats d'impression. La politique est toujours présente dans le fonctionnement de l'édition gouvernementale et il y a eu plusieurs efforts de réorganisation au cours des années. Les publications du gouvernement ont toujours été par ailleurs un reflet fidèle de ses activités et de ses préoccupations. Elles indiquent aussi les tendances majeures de la société.

Vincent Nadeau et Sylvie Provost ont étudié la consommation littéraire au Québec. La publication de litté-

ture en fascicules est un phénomène particulièrement intéressant de la littérature québécoise contemporaine. L'équipe Littérature québécoise en fascicules (LIQUEFASC) s'est penchée sur ce phénomène afin d'en évaluer l'ampleur et de tracer le profil sociologique du lecteur de cette littérature. Une enquête a porté spécialement sur le phénomène *IXE-13*. On a identifié les maillons de la chaîne de production, les auteurs, comptables, éditeurs-imprimeurs, distributeurs, ainsi que les travaux bibliographiques et critiques portant sur ce phénomène de culture de masse. La série *IXE-13* a paru de 1947 à 1966, elle a compté 934 fascicules et un total de 30 000 pages. Le tirage moyen a été de 30 000 exemplaires et le tirage total de 20 millions d'exemplaires. *IXE-13* n'est pas par ailleurs un phénomène isolé. La publication d'une centaine de ces séries dans les années 1940 à 1970 environ a impliqué une cinquantaine d'éditeurs.

L'image imprimée

Raymond Vézina présente enfin un domaine qui n'a pas été tellement exploré, celui de l'image imprimée. Celle-ci se situe entre le texte et l'oeuvre d'art et elle est véhiculée par une foule de médias. Lucie Dorais a dénombré une cinquantaine de médias qui véhiculent des images fonctionnelles. Il y a 5 médias « riches »: affiche, bande dessinée, caricature, carte postale, timbre. Il y a 8 médias « moyens » et 37 médias « pauvres » parmi lesquels on peut compter les images mortuaires, les jeux de cartes, les macarons, les sacs d'emballage, etc. Ces médias nous semblent négligeables à première vue mais ils sont révélateurs d'un type de société et d'une culture propre. Lucie Dorais a préparé une bibliographie remarquable de 64 pages sur des articles et ouvrages portant sur tout le domaine de l'image imprimée.

On y retrouve des articles et ouvrages sur chacun des médias et

également sur l'histoire de l'imprimerie, les imprimeurs et les procédés techniques.

Pour profanes et spécialistes

On ne saurait, en conclusion, trop recommander la lecture et l'étude de l'ouvrage analysé ici. Les non-initiés aussi bien que les spécialistes de l'imprimé québécois en tireront grand profit.

Il s'agit d'un manuel de base qui pose des jalons importants vers une histoire de l'imprimé au Québec. On y perçoit clairement la complémentarité indispensable des travaux de compilation bibliographique et des travaux de recherche. Les bibliographies et les notes bibliographiques sont nombreuses. Il est clair que la recension bibliographique est le fondement de toute étude cohérente.

Une jeunesse... d'une maturité étonnante

Cet ouvrage démontre aussi la vitalité et l'importance du Groupe de recherche en histoire de l'imprimé au Québec. C'est un peu le couronnement de quinze ans de recherches et de publications de cet organisme. L'historiographie du livre et de l'imprimé est relativement jeune au Québec mais elle a déjà atteint une maturité étonnante. Yvan Lamonde l'affirme: « *L'histoire de l'imprimé au Québec a atteint sa maturité; elle fait face dorénavant à des exigences irréversibles de méthode, de périodisation et d'analyse sociale* ». Selon monsieur Lamonde, cet avancement de la recherche tient à un effort de conceptualisation du secteur, une plus grande cohérence de la recherche, des préoccupations méthodologiques et une analyse sociale plus poussée. Il est clair que l'ouvrage analysé ici se situe exactement dans la perspective envisagée par monsieur Lamonde.

L'ESTAMPE ORIGINALE, UNE PRISE DE POSITION

par Guy Langevin

Le très ancien débat sur l'originalité de l'estampe n'est pas exclusif au Québec. La plus grande difficulté des historiens, artistes, critiques qui se sont penchés sur cette question est de concilier deux termes contradictoires : estampe, multiple par définition, et original, unique aussi par définition. C'est ce que Michel Melot appelle « le péché originel de l'estampe originale ». L'évolution des moyens de création dans la seconde moitié du XX^e siècle complique leur tâche. Raymond Moulin, qui en a étendu l'analyse au multiple, admet que « le caractère original de la planche imprimante fonde le statut artistique de la gravure » et adopte le point de vue de l'historien de la gravure Félix Brunner : « Il est primordial que l'artiste ait travaillé lui-même la planche à l'eau-forte, au burin ou à la pierre lithographique, sans quoi, l'estampe perd son caractère original. (...) » Pour sa part, Jacques Ion décèle même une double contradiction : « l'estampe se dit originale mais n'est pas unique par le principe même de sa reproduction. »¹

La notion actuelle de l'estampe se définit donc comme suit : l'estampe originale est une oeuvre d'art, un multiple original, dont l'artiste doit être l'auteur du concept de l'image et doit intervenir lui-même dans le processus de réalisation de l'élément d'impression.

Comme toute définition, celle-ci nécessite certains éclaircissements. La conception de l'originalité ne découle pas ici du nombre, mais de la spécificité de la création de l'oeuvre. Son originalité provient du fait que l'oeuvre ne soit pas issue de la reproduction ni de l'interprétation d'une oeuvre déjà existante. Quant à la multiplicité, elle est partie intégrante et indissociable de l'estampe, puisque le travail physique de l'artiste consiste principalement à

créer une matrice. Ce seul terme implique une production à plusieurs exemplaires. Le mot production est de beaucoup plus juste que reproduction dans ce cas. Il n'existe cependant aucune limite minimum, pas plus que maximum, au tirage d'une estampe originale.

Il est donc important de distinguer l'estampe originale des autres types d'estampes : l'estampe d'interprétation et la reproduction. Toutes deux sont des reproductions, soit manuelle, dans le cas de l'estampe d'interprétation, soit purement mécanique ou photomécanique, dans le cas de la reproduction. Ce sont donc des reproductions d'oeuvres déjà existantes, souvent réalisées dans des médiums différents de la gravure.

« Il serait à propos de rappeler ici qu'au XVIII^e siècle, on appelait gravure de reproduction ce que nous désignons maintenant par gravure d'interprétation puisqu'un graveur reproduisait les oeuvres des autres artistes. Bien qu'une certaine histoire de l'art fasse de la gravure un art de reproduction et de diffusion essentiellement, la distinction entre gravure originale et gravure de reproduction (ou d'interprétation) a existé depuis Dürer ; au XVII^e siècle, l'écart s'est accentué entre les aquafortistes inspirés comme Rembrandt, Claude le Lorrain, Callot, et les innombrables burinistes qui copiaient, pour les multiplier, les oeuvres des peintres. Cette tradition se développera au XVIII^e siècle, à Paris, où les graveurs de profession sont nombreux et passent leur vie à reproduire les peu accessibles collections des musées, galeries et cabinets. Même dans le dernier quart du siècle, « il y a très peu de graveurs originaux, c'est-à-dire des graveurs qui exécutent directement leurs estampes d'après leur propre conception » À la révolution, les burinistes disparaîtront en même temps que leur aristocratique clientèle. Il ne faut cependant pas oublier que les Dürer, les Rembrandt, les Watteau, les Piranese, les Goya, et plus tard les Daumier n'étaient pas moins créa-

teurs lorsqu'ils travaillaient au burin, à la pointe-sèche ou au crayon lithographique que lorsqu'ils faisaient du « grand Art » (assimilé à la peinture et à la sculpture) ni que, de leur vivant leurs gravures étaient cotées et recherchées sur tous les marchés d'Europe. Tout comme nos graveurs contemporains, ils utilisaient les techniques de la gravure comme moyen d'expression et non simplement pour reproduire.

Au XIX^e siècle, vint s'ajouter à la gravure sur bois et sur métal le dessin sur pierre lithographique. Provisoirement, la lithographie rivalisera avec le cuivre. Mais malgré l'intérêt de quelques peintres comme Gros, Delacroix, Charlet, elle reste confinée à la reproduction commerciale.

Après 1820, cependant, des procédés industriels, mécaniques, chimiques, électrochimiques et photomécaniques viseront à transformer les gravures en clichés typographiques de manière à en permettre une plus grande production et diffusion. L'invention de la photographie vers 1839, en offrant la possibilité de reproduire une image à l'aide de la lumière, conduisit les graveurs de métier à abandonner l'apprentissage du dessin ; placés devant une situation nouvelle qui retire à la gravure son rôle d'illustration, ils deviennent exclusivement des artisans de la reproduction.

Les gravures ainsi réalisées sans le secours d'un graveur étaient appelées « gravures au procédé », ou tout simplement, un « procédé »... Mais l'Exposition Universelle de 1855 remit à l'honneur la gravure sur bois, la lithographie et l'eau-forte. C'est vers cette époque qu'apparaît en France la conception de l'estampe originale, alors que Braquemond, l'imprimeur Delâtre et l'éditeur Cadart prêchent comme un art majeur et original ; ils vantent les charmes de la belle épreuve, rare, sur beau papier, à larges marges. Il s'agit de gravures de peintres : Millet, Corot, Degas (dont les estampes demeurent secrètes), Manet, Whistler, Fantin-Latour,

1. CONSEIL DE LA GRAVURE DU QUÉBEC.
Code d'éthique de l'estampe originale.
Montréal, 1982. p. 8-9.



Soleil dans la forêt
Dedicé à Pierre Guillaume

Yvonne Leroux 1967

1/15

(Photo Jacques King)

*Redon, Toulouse-Lautrec, etc., qui souvent impriment eux-mêmes en cherchant des effets d'encrages.*²

L'estampe originale est donc née, sous ses traits modernes, au siècle dernier. Depuis, les graveurs se sont donné des instruments afin d'identifier leur produit et d'en justifier certains aspects, tel le nombre. Le Conseil de la gravure du Québec, après une recherche intensive, a publié à l'automne 1982, le premier code d'éthique de l'estampe originale. Ce document, le premier du genre rappelons-le, réunit des renseignements sur la conception de l'estampe (termes relatifs à l'édition, l'identification, etc.), ainsi que sur les ententes à conclure entre l'artiste et l'imprimeur. Il comporte un chapitre sur la diffusion de l'estampe originale et des appendices sur la *Loi des droits d'auteur*, ainsi que des conseils pratiques aux amateurs d'estampes. Il s'avère un instrument d'importance à quiconque veut pratiquer le métier de graveur ou veut acquérir consciemment ce type d'oeuvre.

D'autre part, le Conseil de la gravure du Québec mène le projet de voir l'estampe originale soumise à l'obligation d'un dépôt légal. Ce projet, mené de front avec la Bibliothèque nationale du Québec, assurera la survie du « patrimoine gravé » du Québec et donnera une excellente vue d'ensemble des préoccupations des artistes contemporains au Québec. De plus, cette banque d'oeuvres faciliterait grandement les travaux de recherche des historiens de l'art tout en offrant aux artistes une conservation assurée de leur oeuvre.

2. Ibid., P. 10-12.

Suite de la page 4

— traitement bibliographique et catalographique de cette documentation;

— mise en disponibilité;

— leadership au sein des réseaux de bibliothèques du pays ».⁹

Les travaux dont il est fait mention dans cet article ont tous été poursuivis dans le souci d'atteindre ces objectifs. La méthode retenue a souvent été celle du groupe de travail recevant le mandat de décortiquer une notion, de proposer une application concrète, précise et réaliste à la direction de la Bibliothèque nationale.

1. La fonction acquisition

Ainsi, la fonction acquisition fut d'abord scrutée. Créé en janvier 1977, le Groupe de travail sur le développement des collections remettait son rapport en avril 1978.¹⁰ Il devait proposer « une politique et des critères de choix des documents, sous tous les supports, en tenant compte des objectifs de la Bibliothèque nationale et du réseau des autres bibliothèques, principalement celles de la région mont-réalaise ».

Les principales recommandations de ce Groupe de travail ont été traduites dans la réalité. Ainsi, « une politique de développement des collections »¹¹ a été rédigée, chiffrée et appliquée. Elle est révisée annuellement par un comité permanent.

Conformément à ces mêmes recommandations, le dépôt légal a été étendu aux cartes géographiques publiées au Québec. Et une étude a été faite en vue d'appliquer, dans les meilleurs délais, le dépôt légal des disques,¹² et éventuellement des gravures et estampes.

Enfin, un Groupe de travail, composé de personnes qui travaillent dans ce secteur, a été chargé de proposer une réorganisation du secteur acquisition. Et la restructuration

de la Bibliothèque nationale qui vient d'être réalisée a largement tenu compte de cette étude.¹³

Bien sûr, plusieurs autres études ont été réalisées dans le secteur des acquisitions. Il ne serait pas réaliste de dresser un inventaire exhaustif. Pourtant, il faut mentionner les travaux reliés à la compilation des statistiques du dépôt légal, que le *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec* publie tous les ans. La normalisation de ces statistiques pour les rendre conformes aux recommandations de l'UNESCO, a requis certaines études dont les conclusions ont été appliquées.¹⁴

Ces études et l'application de leurs conclusions n'ont pas solutionné tous les problèmes inhérents au secteur acquisition. Ce secteur est vaste, complexe et névralgique pour le développement coordonné de la Bibliothèque nationale. Il reste à étudier le cas des microcopies et celui des documents audiovisuels. Des milliers de documents doivent être récupérés. Et, à cette fin, des politiques précises et réalistes seront élaborées.

Mais, il est certain que ces travaux, qui ont été poursuivis avec compétence, ont concerné plusieurs membres du personnel de la Bibliothèque nationale. Ils ont exigé des efforts souvent considérables des personnes concernées. Ils ont sans doute été bénéfiques pour elles. Ils l'ont été pour l'institution.

2. La fonction conservation

Simultanément, un autre Groupe de travail, créé en juillet 1977, étudiait les problèmes relatifs à la conservation. Il remettait un rapport en novembre 1979.¹⁵

La principale recommandation était certainement celle de la création d'un « Bureau de conservation ayant l'autorité et les moyens nécessaires pour assumer la fonction de conservation ».¹⁶

9. Parmi une très abondante bibliographie possible, il convient de mentionner les deux titres suivants qui présentent une bonne synthèse particulièrement significative:

— TYULIVA, Natalia. « National Libraries », *Encyclopedia of Library and Information Science*. New York, Marcel Dekker, 1976, vol. 19, pp. 94-113.

— HUMPHREYS, K.W. « The role of the national librarian », *Levende biblioteker; Festkrift til Polle Birkelund*, 29 janvier 1982. Copenhague, Bibliotekscentralens Forlag, 1982, pp. 66-71.

10. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC. Groupe de travail sur le développement des collections. *Pour un développement concerté des collections d'une bibliothèque nationale d'aujourd'hui*. Montréal, BNQ, 1978. 89 p. et annexes.

11. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC. *Politique concernant le développement des collections de la Bibliothèque nationale du Québec*. Montréal, BNQ, 1980. 24 p.

12. TESSIER, Louise. *Le dépôt légal des disques*. Rapport. Montréal, BNQ, 1982. 27 p.

13. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC. Groupe de travail sur la réorganisation du secteur acquisition. *Rapport*. Montréal, BNQ, 40 p.

14. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC. Coordination des services techniques. *Définitions établies et adoptées par la Coordination des services techniques dans le cadre de l'étude globale sur les statistiques à la Bibliothèque nationale du Québec*, sous la responsabilité de Gabrielle Bourbonnais. Montréal, 1976. 25 p.

Voir aussi:

BOURBONNAIS, Gabrielle. « Un nouveau pas vers la normalisation », *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*, vol. 10, no 1, mars 1967, p. 6.

KHOURI ST-PIERRE, Anastassia. « Les statistiques à la Bibliothèque nationale du Québec », *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*, vol. 10, no 1, mars 1976, p. 6.

15. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC. Groupe de travail sur la fonction de conservation. *Politique de conservation du patrimoine documentaire: rapport du Groupe de travail sur les politiques de conservation remis au Conseil de la Bibliothèque*. Montréal, BNQ, 1979. 185 p.

16. Ibid., p. 22.

IDENTIFICATION DES MONOGRAPHIES IMPRIMÉES ÉDITÉES AVANT 1801

par Denis Houde

Et cette recommandation a été retenue et appliquée lors de la restructuration de la Bibliothèque nationale survenue en 1982.

Paradoxalement, peu de temps après la remise de cet important rapport, un incendie survenait dans les locaux occupés par la Bibliothèque nationale dans l'édifice Montval de Longueuil. Cet incendie mettait en évidence la pertinence de cette étude et de ses recommandations et l'urgence d'appliquer concrètement des politiques et des pratiques de conservation. Cela devint possible par l'aménagement dans les nouveaux locaux de l'édifice Marie-Claire-Daveluy, sis dans l'ancienne École des Beaux-Arts, rue Sherbrooke ouest.

La fonction de conservation du patrimoine documentaire national constitue une des caractéristiques des bibliothèques nationales. Même si d'aucuns s'interrogent sur la pertinence de tout conserver à cette époque de prolifération de la documentation et surtout sur la pertinence de tout conserver sur le support original, même si on assure que «*prévoir conservation et élimination tout à la fois paraît indispensable*». ¹⁷ il nous apparaît certain que la conservation continuera d'être une fonction essentielle de toutes les bibliothèques nationales.

Nous devons donc réfléchir à l'élaboration de politiques de conservation, et probablement, de politiques d'élimination. Surtout, nous devons suivre de près les travaux qui se poursuivent dans beaucoup d'institutions pour favoriser une meilleure conservation, et, dans la mesure du possible, participer à ces travaux.

L'ISBD(A)¹ spécifie les éléments nécessaires à la description et à l'identification des monographies imprimées éditées avant 1801 (avant 1821 au Québec) et des publications postérieures éditées artisanalement, ou par procédés qui perpétuent la tradition du livre artisanal.

L'ISBD(A) a été rédigé pour répondre aux problèmes spécifiques posés par la description des livres anciens. La décision de préparer, pour ces documents, un ISBD particulier plutôt que des règles ou des notes particulières à l'intérieur d'un ISBD(M)² aménagé a été prise en tenant compte surtout du fait que les descriptions des livres anciens sont d'ordinaire rédigées dans un but assez différent des descriptions des livres récents: il ne s'agit pas alors seulement de décrire un objet ancien, mais surtout de clarifier la transmission du texte et de souligner les points qui distinguent les éditions.

L'ISBD(A) s'insère dans le cadre général fixé par l'ISBD(G)³ et ne diffère de l'ISBD(M) que pour certains détails et non sur les principes. Les différences entre ces deux ISBD se retrouvent surtout au niveau des zones du titre, de l'adresse et de la collation. Dans chacune de ces zones, l'ISBD(A) tient compte des particularités du livre ancien par rapport au livre moderne, par exemple quant à l'existence ou au contenu des pages de titre, pour proposer des modalités particulières à la description des livres anciens.

Comme les autres ISBD, l'ISBD(A) a été préparé pour faciliter le traitement automatisé des livres anciens et l'échange international de l'information bibliographique sur ces documents.

La Bibliothèque nationale du Québec, par son Service des collections spéciales, utilise l'ISBD(A) dans la description des livres anciens antérieurs à 1821.

La deuxième partie sera publiée dans le prochain numéro.

17. BOSSUAT, Marie-Louise. « Le patrimoine des bibliothèques », *Bulletin de la Bibliothèque nationale* (de Paris), décembre 1982, p. 35.

1. FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÉCAIRES ET DES BIBLIOTHÈQUES. *ISBD(A): Description bibliographique internationale normalisée des monographies anciennes*. Paris, Bibliothèque nationale, 1982. 56 p. Traduction française réalisée à l'École nationale supérieure des bibliothèques et relue à la Bibliothèque nationale du Québec et à la Bibliothèque nationale de Paris. Distribué en Amérique du Nord par l'ASTED.
2. FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÉCAIRES ET DES BIBLIOTHÈQUES. *ISBD(M): Description bibliographique internationale normalisée des monographies*. 1^{ère} édition normalisée révisée. Paris, Bibliothèque nationale, 1980. 51 p.
3. FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÉCAIRES ET DES BIBLIOTHÈQUES. *ISBD(G): Description bibliographique internationale normalisée*. Texte annoté. Paris, Bibliothèque nationale, 1979. 24 p.

Port de retour garanti
Bibliothèque nationale
du Québec
1700, rue Saint-Denis
MONTREAL (Québec)
H2X 3K6

Port payé à Montréal
Courrier de la 2^e classe
Enregistrement 1503

TRAITEMENT NORMALISÉ DES PARTITIONS MUSICALES

par *Hélène Boucher*

En 1976, un groupe de travail conjoint sur l'ISBD(PM)¹ — musique imprimée — fut mis sur pied et patronné par la Section de catalogage de l'IFLA en liaison avec l'Association internationale des bibliothèques musicales. Son objectif était de produire un document portant sur la description bibliographique internationale normalisée de la musique imprimée afin de faciliter la communication internationale de l'information bibliographique. À la suite de nombreuses réunions d'étude, de consultations, de révisions, ce document est publié en 1980 en langue anglaise et la version française est maintenant disponible.

La description bibliographique proposée dans ce document s'applique à toute «*Publication de musique sous forme destinée à la lecture, reproduite par les méthodes ordinaires de l'imprimerie, par photocopie, par offset, etc.*». Plus précisément, elle s'applique à «*toute musique destinée à être*

exécutée, les méthodes, les études, les exercices, ainsi que les fac-similés de manuscrits musicaux». La présentation suit le même schéma de base que l'ISBD(G)² et tient compte aussi des indications de la première édition normalisée de l'ISBD(M).³ Tout en respectant les principes bibliographiques généraux communs à tous les ISBD, les auteurs ont pris en considération les aspects particuliers propres à la musique imprimée.

Ainsi, entre la mention d'édition et l'adresse bibliographique, on doit signaler les données concernant la présentation musicale de l'oeuvre telles qu'elles apparaissent sur la page de titre.

Dans la collation ou description physique du document, on doit spécifier que l'indication appropriée le genre de document décrit, exemples: partition d'orchestre, partition des chœurs, etc. suivi de la pagination entre parenthèses. Cette désignation

s'effectue à l'aide d'une liste de termes français recommandés et placés à l'appendice I. Lorsqu'aucun des termes suggérés ne convient, seul le nombre de pages est donné.

Signalons aussi que le cotage est mentionné à la suite des notes, dans la zone du numéro international normalisé (ISBN) ou son substitut.

Ce document de base est soumis pour une période d'expérimentation. Il sera relu et analysé à nouveau et des modifications pourront y être apportées. Il est à souhaiter que cette publication réponde aux besoins des milieux préoccupés par la rédaction bibliographique ou catalographique de la musique imprimée, qu'elle facilite la transmission et le repérage des données sur la musique imprimée et, selon le vœu du Groupe de travail conjoint sur l'ISBD(PM), qu'elle rende accessible le projet à long terme d'une bibliographie internationale de la musique.

1. FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÉCAIRES ET DES BIBLIOTHÈQUES. *ISBD(PM): description bibliographique internationale normalisée de la musique imprimée*. Paris, Bibliothèque nationale, 1982. 53 p.

Édition originale anglaise publiée en 1980. Traduction française réalisée à la Bibliothèque nationale de Paris et relue à la Bibliothèque nationale du Québec. Distributeur exclusif pour l'Amérique du Nord, ASTED inc., 7243, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2R 2E3.

2. Voir l'article précédent.

3. Ibid.